

L'ESTRAN

an aod veo



Le Cercle Nautique de Loctudy, organisateur de compétitions : Championnat de France de funboard International Optimist



Eric Bellande/AFF



Dossier

Le bénévolat
au cœur du lien social
(p4)



L'évènement de l'été

La coupe Internationale
d'Été d'Optimist
(p18)



Histoire locale

Suzanne Masson
et «La porte ouverte»
(p24)

Editorial



Cette année encore, le budget de la commune traduit une gestion responsable de l'argent des contribuables... de votre argent. Il porte également la volonté constante de respecter les engagements pris devant vous, en 2008, de réaliser les investissements annoncés dans notre programme, pour préparer l'avenir.

Préparer l'avenir, c'est à l'évidence, s'il en est une, la mission éminente de vos élus. Nous nous en acquittons notamment, en maintenant, en dépit du contexte difficile que nous connaissons, le niveau d'équipements et de travaux nécessaires pour la modernisation de la commune et l'amélioration de votre cadre de vie.

Disposer, pour ce faire, des ressources financières est un défi important. Il en est un autre, tout aussi délicat à gérer, c'est de savoir résister légitimement aux nombreuses embûches juridico-judiciaires qui jalonnent fréquemment notre chemin et pénalisent gravement la mise en œuvre de projets indispensables.

Trois dossiers illustrent cette confrontation toujours difficile entre les intérêts particuliers et l'intérêt général que nous représentons et défendons : le recours contre l'installation d'une antenne relais de téléphonie mobile permettant de desservir correctement les usagers de Larvor (les opposants viennent d'être déboutés par le tribunal administratif)-2 ans de retard- ; nouvelle instance devant la juridiction administrative contre l'aménagement de la zone d'activités communautaire de Hent Croas réservée à cet effet dans le Plan d'Occupation des Sols de la commune et nécessaire au développement de l'activité de la plaisance -7 ans de retard- ; enfin, il faut rappeler que les opérations vitales de dragage des ports sont retardées maintenant depuis 12 ans.

Dans un état de droit, il est légitime de faire valoir et de défendre ses intérêts. Les règles servent aussi à prendre en compte et à faire valoir les enjeux collectifs qui profitent à tous. Dans un contexte de concurrence des territoires, certains retards ne pardonnent pas.


Maire de Loctudy

S O M M A I R E

1

Action municipale

Synthèse des Conseils municipaux p 1
Les finances : Le budget 2012 p 2
Dossier : Le bénévolat p 4
Patrimoine : La reconstruction de l'orgue p 8
Urbanisme p 10
Port et littoral p 11
Communication/Nouvelles technologies p 12

13

Actualités municipales

La chapelle de Pors Bihan p 13
Les élections p 14
Informations diverses p 15-16

17

Actualités communautaires

Les assises du tourisme p 17

18

Vie des associations

Cercle Nautique de Loctudy :
La Coupe Internationale d'Été p 18
Les temps forts de l'été p 19
Office de Tourisme p 20
Dernières nouvelles p 22

23

Vie culturelle

La Médiathèque p 23

24

Histoire Locale

Suzanne Masson et «La Porte Ouverte» p 24

26

Loctudy bouge

Les nouveaux professionnels p 26

28

Points de vue

p 28

Synthèse des Conseils municipaux



Conseil municipal du 20 janvier 2012

Travaux communaux

- Reconstruction de l'orgue : choix sur appel d'offres de la Société Giroud, pour un montant HT de 314 945 euros.

- Avenant à marché de travaux d'assainissement (CISE) pour supplément de réfection de chaussée.

- Convention avec France Télécom pour l'enfouissement de réseau, rue du Petit Port.

- Demande de subvention «dotation d'équipement des communes rurales» pour le chantier d'aménagement des rues de Poulpeye et Kerpaul (mise en accessibilité et sécurité des voiries).

Intercommunalité

- Désignation de J.Piété et C.Zamuner à la commission d'évaluation des charges transférées, suite au transfert de compétences à la Communauté de Communes.

- Inscription, sur demande de la Communauté de Communes, de la boucle «Laë ar barrez» au Plan départemental des itinéraires, promenades et randonnées.

Divers

- Adhésion de la Commune à l'Association des ports d'intérêt patrimonial.

- Motion contre la fermeture de la sixième classe de l'école Jules Ferry.

- Contrats d'assurances couvrant les risques de la commune.

Conseil municipal du 09 mars 2012

Finances

- Vote des comptes administratifs 2011.

- Orientations budgétaires 2012 : dans un contexte de crise et de retour à l'équilibre des comptes publics, elles prévoient, en recettes, une non-augmentation du taux des impôts locaux. Côté dépenses, la maîtrise déjà assurée des charges de fonctionnement reste à l'ordre du

jour, pour assurer une capacité d'auto-financement de bon niveau. Cela étant, la commune maintiendra son soutien aux associations locales et tiendra ses engagements, pour ce qui concerne les investissements (réseaux, voiries, bâtiments, aménagements urbains).

Travaux communaux

- Effacement des réseaux aériens de la Cité des Genêts, de la Cité Ty Glas, de la rue de la Palue de Kerpaul, de la rue de Men Holo, de la rue de Men an Hid, les trois derniers chantiers étant réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat d'Électrification du Finistère (SDEF).

- Adhésion à la Fondation du Patrioïne qui permettra de lancer une souscription auprès des personnes privées (déductibilité fiscale), pour le financement de la reconstruction du nouvel orgue.

Social

- Renouvellement des conventions avec l'Association Petite Enfance du Pays Bigouden pour la crèche-garderie Ti-liou (2,80 euros/heure/enfant) et le Relais des Assistantes Maternelles (3 323 euros).

Conseil municipal du 30 mars 2012

Finances

- Vote des taxes locales à l'identique de 2011 : taxe habitation 12,90% ; taxe foncière bâtie 15,02% ; taxe foncière non bâtie 38,03 %.

- Vote des budgets primitifs en équilibre : commune (8 950 00 euros) ; assainissement (3 240 000 euros) ; port de plaisance (3 070 000 euros).

Conventions

- Renouvellement des conventions avec le Cercle Nautique de Loctudy et l'Office de Tourisme.

Social

- Fixation des conditions de commercialisation du lotissement communal de Hent Croas. Le prix de vente HT du m² est fixé à 45 euros, soit la moitié du prix du marché. Les conditions d'obtention des lots tien-

ent compte de la volonté de la commune d'installer des familles avec des jeunes enfants. Enfin, plusieurs clauses (obligation de construire, inaliénabilité, pacte de préférence pour la commune) évitent toute opération à caractère spéculatif.

Conseil municipal du 13 avril 2012

Immobilier

- Acquisition d'un immeuble, rue Jeanne d'Arc, pour réserver des opportunités d'aménagement urbain.

Travaux communaux

- Le Conseil municipal retient la Société Le Pape de Plomelin, pour les travaux d'aménagement des rues de Poulpeye et de Kerpaul (terrassements, bordures, eaux pluviales, voiries, espaces verts, éclairage public), pour un montant de 418 860 euros HT.

Port de plaisance

- Convention de groupement de commandes pour la passation de marchés publics, relatifs à la réalisation des opérations de dragage des ports de Loctudy et de Lesconil. Cette convention est passée entre le Conseil Général du Finistère, la Commune de Plobannaec-Lesconil et la Commune de Loctudy pour négocier des conditions plus avantageuses auprès des prestataires. Le montant global des travaux est estimé à 6 300 000 euros HT. Pour la seule commune de Loctudy, la facture estimative s'élève à la somme de 3 522 000 euros HT. Des provisions ont été constituées à cet effet dans les comptes du port de plaisance. Ces ressources financières propres devront être complétées par un recours à l'emprunt et une augmentation des tarifs de location aux usagers.

Divers

- Le Conseil municipal a procédé à l'établissement de la liste préparatoire pour la désignation des jurés de Cours d'assises.





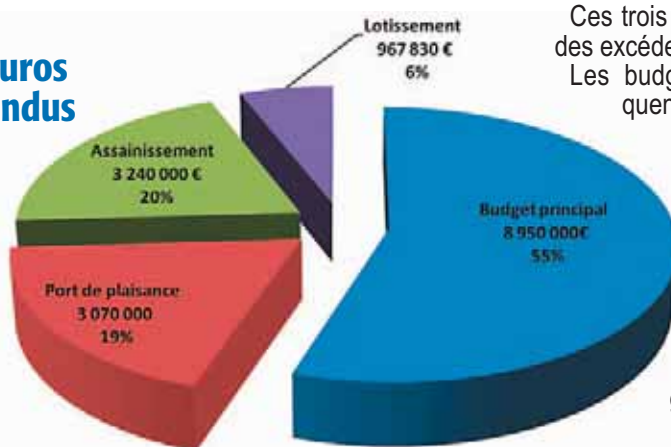
Dans un contexte financier de plus en plus contraint, la poursuite d'une politique budgétaire responsable, notamment la maîtrise des charges de fonctionnement, trouve toute sa légitimité, quand elle a pour finalité de maintenir un bon niveau d'investissements sur la commune, sans alourdir excessivement la charge de la dette et sans augmenter la pression fiscale.

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir pour 2012 les taux d'imposition 2011. Cette décision conforte la place de la commune de Loctudy, en ce domaine, dans les meilleurs rangs des communes de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud, du Département et sur le plan national.

Moyenne des taux d'imposition

Taux	LOCTUDY 2012	CCPBS 2011	DEPARTEMENT 2011	NATIONAL 2011
TH	12.90 %	14.80 %	28.03 %	23.76 %
TFB	15.02 %	18.65 %	20.68 %	19.89 %
TBNB	38.03 %	55.69 %	45.50 %	48.56 %

Le budget global de la commune : 16,228 Millions d'euros tous budgets confondus



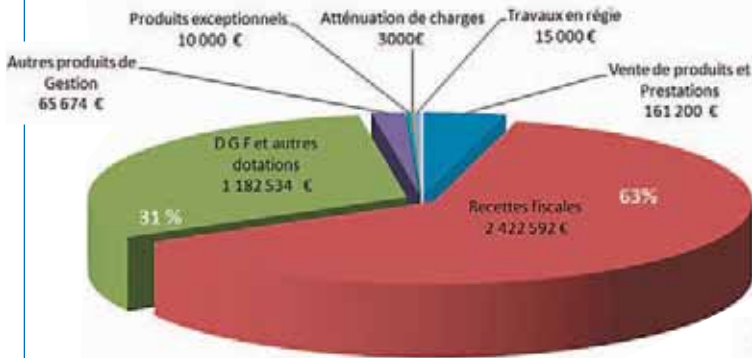
Ces trois budgets dégagent pour l'exercice 2012 des excédents de fonctionnement ou d'exploitation. Les budgets d'investissements restent conséquents :

- **Budget principal** : Solde des travaux de la salle de sport et opération de voirie importante sur le secteur de Kerpaul Poulpeye, construction d'un nouvel orgue dans l'église Saint Tudy.
- **Port de Plaisance** : Inscription des travaux de dévasement du port.
- **Assainissement** : Important programme de rénovation des réseaux.

Bien comprendre le Budget principal de la commune

Ce budget, comme celui des ménages et des entreprises, se compose de deux sections, une de fonctionnement qui, grâce aux excédents dégagés en fin d'année (autofinancement), finance les futurs investissements, et une section d'investissement alimentée par l'autofinancement et diverses autres recettes (subventions, Fonds de compensation de la TVA, amortissements et le recours à l'emprunt, si besoin).

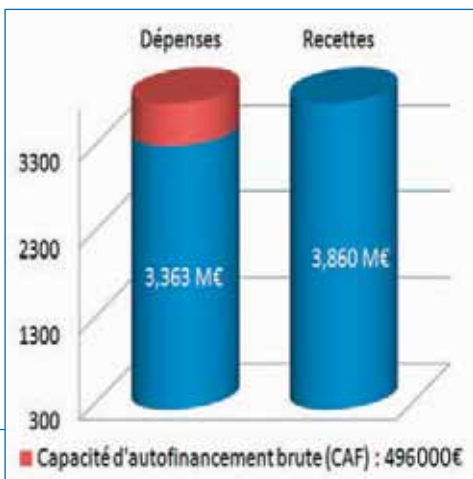
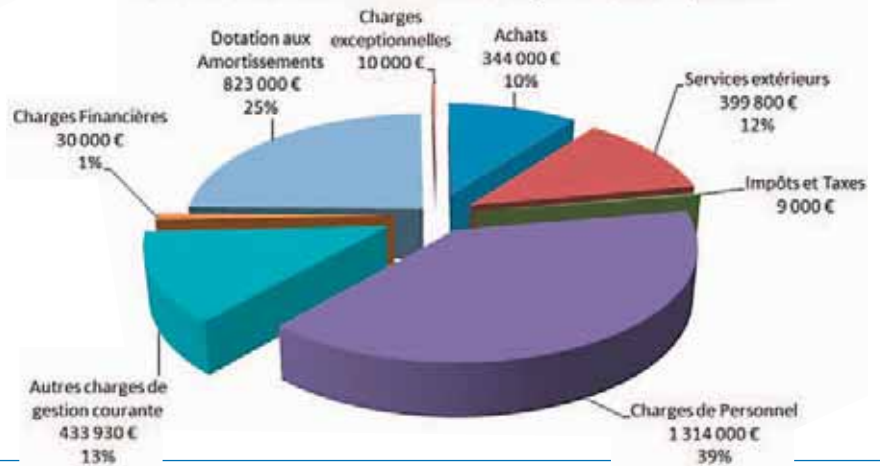
Section de fonctionnement : d'où vient l'argent en 2012 : 3,860 M€



Section de Fonctionnement

Pour 2012, le budget primitif prévoit un montant de recettes de 3,860 Millions d'euros pour un montant de dépenses de 3,363 Millions d'euros. L'excédent dégagé, soit 496 000 euros, représente l'autofinancement dont la commune dispose pour financer ses futurs investissements. Son niveau est sensiblement inférieur aux années précédentes, compte-tenu de l'obligation faite de comptabiliser en 2012 les fonds de concours pour l'enfouissement des réseaux de plusieurs exercices (800 000 euros, que l'on retrouve en recettes d'investissement).

Section de fonctionnement : où va l'argent en 2012 : 3,363 M€



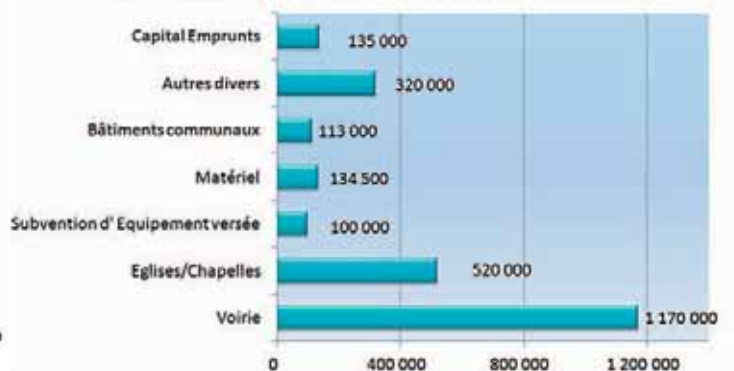
Travaux rue de Kerpaül

Section d'investissement : d'où vient l'argent en 2012 : 5,090 M€



Section d'investissement : Où va l'argent en 2012 2,781* M€

* Hors opérations de transferts de comptes : 200 000 €, y compris les restes à réaliser 2011 soit 248 000 €.



Section d'Investissement

Le budget d'investissement pour 2012 s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 5 090 000 euros. Exceptionnellement, sur cet exercice, un recours à l'emprunt de 1 400 000 euros complètera le financement du complexe sportif, et notamment l'important autofinancement dégagé fin 2011 pour 1 660 000 euros.



Le bénévolat Loctudiste au cœur du lien social



Véritables chevilles ouvrières de la commune, les bénévoles contribuent par leur engagement et leur générosité à l'animation de la vie locale. C'est le moment de faire le point sur ce geste citoyen qui permet d'associer le dynamisme des plus jeunes à l'expérience des anciens.

Interview
Philippe Méhu,
adjoint aux Associations,
Jeunesse et Sports



Quatre loctudistes et le bénévolat

Nous avons rencontré quatre loctudistes, dont trois figures emblématiques du bénévolat pour avoir, depuis de très longues années, œuvré au sein des associations locales et un jeune qui a décidé de s'engager. Nous avons voulu en savoir plus sur leur engagement en leur posant quatre questions.

Quentin

Jeanine

Jeanine Mouton s'est tout d'abord engagée dans l'organisation du premier «National Optimist» en 1992 auprès du CNL, puis elle s'est investie comme bénévole, depuis une vingtaine d'années, au FAR, à la Pétanque Loctudiste, au Comité de Jumelage, au Bridge, aux AVF (Accueil des Villes de France), au Centre culturel LAC, au Club de Loisirs et d'Amitié, à l'association de quartier de Kareck-Hir. Elle nous livre son témoignage sur son engagement associatif.

Fille unique, mes parents m'ont vite incitée à me rapprocher des autres (les colonies de vacances, puis les Guides de France). Dès que j'ai pris ma retraite, j'ai pensé que m'investir dans les associations locales était le meilleur moyen pour m'intégrer dans la vie locale et pour me rendre utile en aidant mes concitoyens.

Mon crédo : j'aime rendre service et m'ouvrir aux autres. On donne de soi, mais aussi on reçoit beaucoup. Le brassage des personnalités, des expériences, des générations, dans le milieu associatif m'a énormément enrichie.

Il ne faut pas hésiter à se lancer. L'engagement doit être gratuit, durable et de tous les instants. Être disponible et volontaire, même si c'est plus difficile à certains moments de la vie. Je me suis efforcée de répondre aux nombreuses sollicitations et d'être présente quand on me l'a demandé.

Les parents, les enseignants, doivent faire passer dans les valeurs éducatives les notions de solidarité, d'entraide au sein de notre société. Il faut saluer les initiatives des écoles qui comportent des actions concrètes de solidarité citoyenne (collecte des journaux et des bouchons, nettoyage des plages, plantation d'arbres). Je suis heureuse de voir aujourd'hui se créer des associations de jeunes à Locstudy. Tout cela crée du lien social et favorise aussi les échanges entre les générations.

Quentin Le Pluard est âgé de 17 ans. Il est adhérent au club de Judo depuis 7 ans, au club de Badminton récemment, et il est surtout très actif depuis une année au sein de l'association «Pacher Production» qu'il a créée, avec quelques amis.

Mon engagement, c'est avant tout mon envie de faire bouger la commune. Rencontrer et échanger avec les loctudistes. La création de l'association «Pacher Production» a permis de susciter des vocations de bénévoles et d'entrer en relation avec d'autres associations existantes. C'est un moyen de démarrer un projet et une aventure avec d'autres jeunes.

J'attends de passer de bons moments, de connaître une ambiance sympathique et conviviale. Pour moi, c'est également valorisant de m'engager au sein d'un groupe, de donner de mon temps pour apprendre des autres.

Chaque jeune peut et doit s'engager aujourd'hui, se rendre utile. Cela va lui permettre de créer des liens. Il faut néanmoins faire des efforts, être patient, faire preuve de gentillesse et de générosité, enfin, avoir de la compréhension.

C'est important d'avoir le sentiment d'appartenance à un groupe, d'être reconnu par les autres. Le jeu en vaut la chandelle, car c'est l'opportunité de ne pas se contenter de rester spectateur, mais d'être avant tout un acteur. Les échanges avec toutes les tranches d'âges et la découverte de leur vécu nous offrent la possibilité de mieux nous comprendre et, à notre tour, de leur faire partager nos passions de jeunes.



Annick

Annick Le Lay, notre «célèbre crêpière», bénévole au Comité de Jumelage, au FAR, au CNL, à la Fête Bretonne, à l'AS Loctudy depuis plus d'une vingtaine d'années.

Après une vie familiale et professionnelle bien remplie, j'ai souhaité mettre mon savoir-faire au service des associations. A un moment difficile de ma vie, j'ai voulu me «vider la tête» et j'ai plongé à 100 % dans le bénévolat. Je n'oublierai pas les débuts, à savoir mon voyage avec ma «bilig», lors du premier échange avec nos amis gallois de Fishguard.

Le bénévolat m'a apporté du réconfort et m'a aidée à surmonter les difficultés de la vie. J'ai participé aux fêtes et animations des associations de la commune. J'ai pris beaucoup de plaisir aussi à faire la promotion de nos produits locaux (crêpes, galettes et kouigns). A ces occasions, il m'est souvent arrivé de retrouver plusieurs générations de clients.

Tout le monde peut être bénévole. Il suffit de vouloir travailler et s'investir. Il n'est pas indispensable de prendre des responsabilités au sein du conseil d'administration. Moi, ce n'était pas mon «dada». Les associations ont aussi et surtout besoin de beaucoup de «petites mains».

Savoir faire une crêpe ou un «kouign», c'est à la portée de tout le monde, même des enfants. Les jeunes doivent venir découvrir et voir ce qui se passe dans les associations et prendre de l'assurance pour appuyer les plus anciens et un jour les remplacer.

Cette solidarité m'a personnellement beaucoup apporté.

Question 1 : Vous êtes bénévole actif au sein de votre association et bien connu dans notre commune, qu'est-ce qui vous a amené à vous engager ?

Question 2 : Quel bilan personnel tirez-vous de votre expérience dans le monde associatif ?

Question 3 : Quelles sont les qualités humaines ou les compétences particulières pour aujourd'hui s'investir dans le bénévolat ?

Question 4 : On entend souvent dire qu'il y a une crise des vocations dans l'engagement bénévole. Quel message aimeriez-vous transmettre aux jeunes générations ?

Henri

Henri Tirilly, ancien président de la «Fête Bretonne» et bénévole depuis plus d'une trentaine d'années.

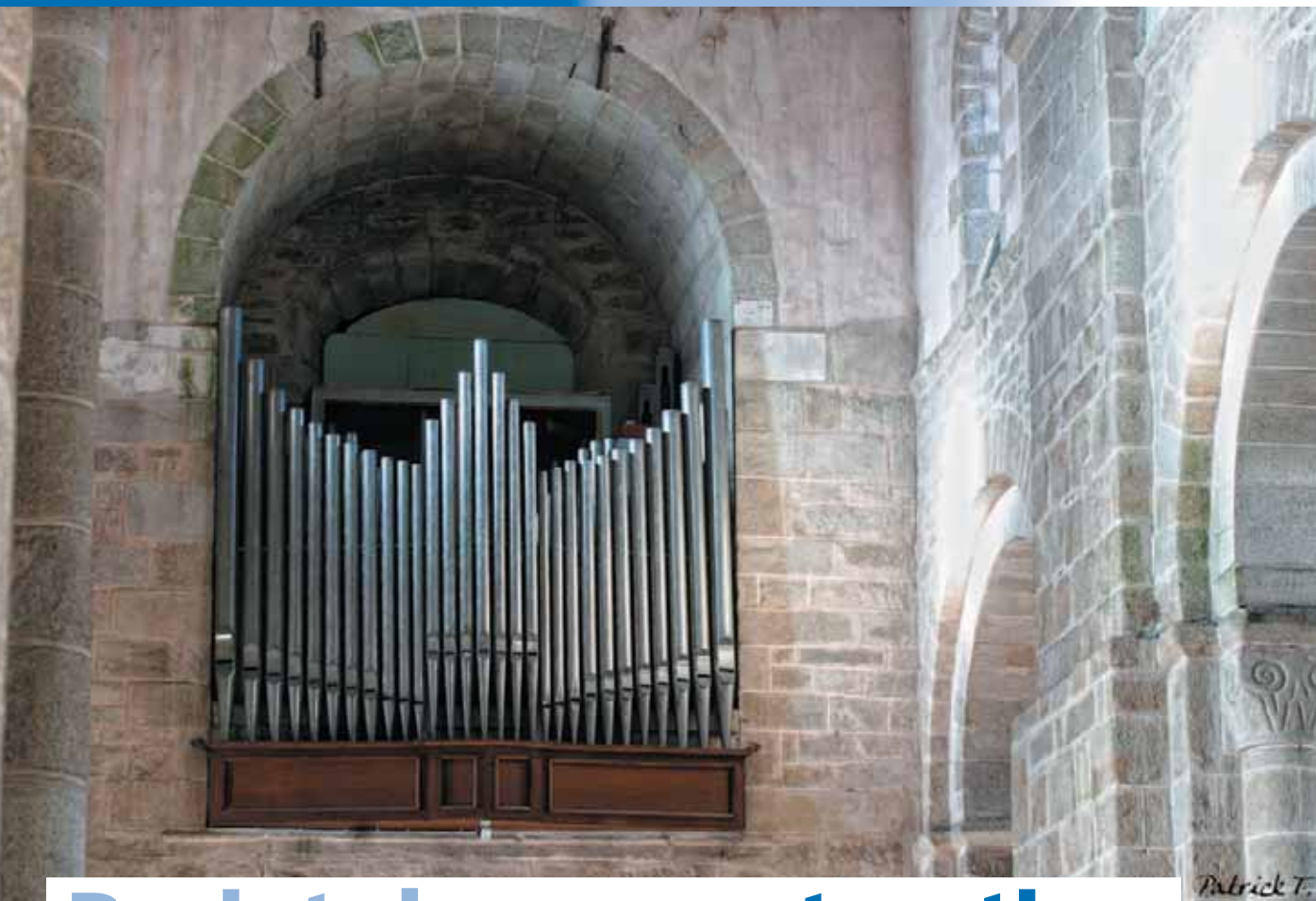
Pour être bien intégré dans la société, rien de mieux que l'engagement bénévole. Mon premier engagement associatif, c'est celui de parent d'élève. Cette première expérience de travail en commun et de responsabilité collective, m'a conduit à rejoindre et présider l'association de la «Fête Bretonne».

En tant que bénévole, on n'attend rien en retour, ni félicitations, ni remerciements. Par contre, un bénévole a le droit au respect. Mes échanges avec de nombreux membres d'associations m'ont beaucoup apporté et permis souvent de me resourcer.

La diversité des qualités et des compétences crée l'efficacité et la force d'une association. Tout le monde a sa place et peut la trouver.

Mon message aux jeunes générations, je le puise dans une citation de John Fitzgerald Kennedy, ancien Président des Etats Unis : «Ne vous contentez pas de demander ce que votre pays peut faire pour vous, demandez vous également ce que vous, vous pouvez faire pour votre pays».





L'ancien orgue

Patrick T.

Projet de reconstruction de l'orgue de l'église romane

La reconstruction de l'orgue de l'église romane classée de Loctudy donne l'opportunité, par un choix musical original, de bâtir également un projet culturel autour de la diffusion et la pédagogie de la musique à destination du plus grand nombre.

Construite fin du XI^{ème} siècle, début du XII^{ème}, l'église Saint-Tudy, édifice classé «monument historique» par arrêté du 17 mai 1844, est l'un des édifices romans les mieux conservés de toute la Bretagne et le seul du Pays Bigouden.

Malgré plusieurs remaniements importants (construction d'un porche sur le flanc sud au XV^{ème} siècle, reconstruction de la façade occidentale et du clocher au XVIII^{ème}, aménagement d'une sacristie sur plan carré au Nord à la même époque, restauration inévitable au XIX^{ème}), cet édifice présente aujourd'hui l'intérieur roman le plus pur, aussi bien pour la nef que pour le chœur, l'absence de transept saillant accentuant encore l'harmonie de l'ensemble.

L'orgue actuel a été construit avec des matériaux de récupération de

pièrre qualité. Il est devenu rapidement obsolète. Un diagnostic établi en 1999 a conclu que les dysfonctionnements constatés sont dus principalement à la conception de l'orgue et à sa vétusté et qu'il «serait illusoire et dispendieux d'envisager une intervention d'importance», dont le résultat serait très hypothétique. Depuis ce diagnostic, douze années se sont écoulées et l'état de l'instrument et sa musicalité se sont aggravés.

En 2011, le Conseil municipal a décidé la reconstruction de l'orgue et désigné le maître d'œuvre, Jean-Pierre Decavèle. Ce dernier est expert organier. Il a été technicien conseil en orgues historiques à la Direction du Patrimoine du Ministère de la Culture (1974) et expert à la Direction de la Musique (1982). Jean-Pierre Decavèle a contribué à la restauration d'orgues historiques (Avignon, Paris, Poitiers, Saint-

Briec, Versailles, Vannes, etc...). En Bretagne, il a assuré la maîtrise d'œuvre de 38 instruments, dont 14 en Finistère.

Sur ses conseils et ceux des membres de l'association «les amis de l'orgue» qui compte plusieurs organistes (dont celui de la cathédrale de Quimper), il a été tout d'abord décidé de reconstruire un orgue «d'esprit germanique». Pour quelle raison ? Parce que la Bretagne ne possède aucun orgue de ce type. Ce choix permet donc à Loctudy d'occuper une place vacante et envisager, ce faisant, un rayonnement régional, sur le plan pédagogique et culturel.

C'est en effet le cœur du projet de la municipalité, au-delà du seul objectif de restauration d'un monument historique. Ce projet culturel s'articule autour des deux axes de la diffusion et de la pédagogie. Le nouvel orgue permettra l'organisation de concerts réguliers et peut-être d'un festival autour des musiques de Bach, ses précurseurs et contemporains. Il est également envisagé, à l'heure des marchés (Cf. Pont-l'Abbé, St. Pol de Léon, Lannilis...) des concerts de type «audition» pour s'adresser au plus grand nombre. S'agissant de la pédagogie, est étudiée la mise en place d'une aca-

démie d'orgue ou «master-class», en liaison avec «Musiques et danses en Finistère». Enfin, ce nouvel instrument pourra contribuer à la formation en milieu scolaire primaire et secondaire, en lien avec les Jeunes Musicales de France.

Sur appel d'offres public, c'est l'entreprise Giroud (Isère) qui a été retenue pour la reconstruction et l'intégration du nouvel orgue. L'ancien instrument a été enlevé au premier trimestre. Les 18 mois de reconstruction de l'orgue vont être mis à profit pour réaliser des travaux indispensables de remise en état de la partie concernée de l'église.

Le budget de reconstruction de l'orgue est établi à environ 320 000 euros HT. Pour diminuer la charge financière de la commune, des subventions publiques ont été sollicitées et un appel à des dons privés (défiscalisables) sera lancé, sous l'égide de la Fondation du Patrimoine, à laquelle la Commune a récemment adhéré.

<http://www.loctudy.fr/article/view/2062/1/50>

La Bretagne ne possède aucun orgue de ce type. Ce choix permet donc à Loctudy d'occuper une place vacante et envisager, ce faisant, un rayonnement régional, sur le plan pédagogique et culturel.



Aménagement de la Place Saint-Tudy

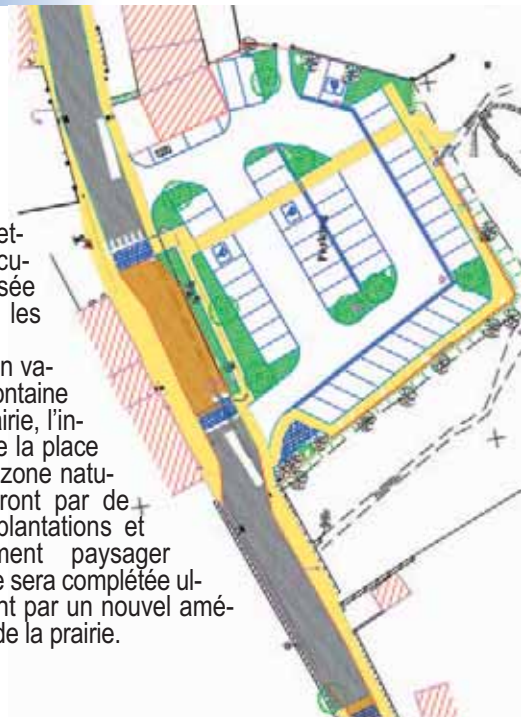
Véritable interface entre les nouveaux lotissements et le centre-bourg, la place de Saint-Tudy s'ouvrira une cure de jeunesse, dans le cadre de l'aménagement des rues de Kerpaul et de Poulpeye. Dans la continuité de la coulée verte de Poulpeye, l'aménagement s'inscrit dans la démarche suivie depuis plusieurs années en favorisant les liaisons douces (piétons et cycles), l'accessibilité, la sécurité des usagers, la gestion des eaux pluviales et la mise en valeur de notre patrimoine.

A proximité immédiate de l'église,

de l'école Saint-Tudy, du Club de loisirs et d'amitié et de la Maison des associations, elle offrira un espace convivial et sécurisé pour les usagers, avec des cheminements piétons facilement identifiables, des zones d'attente équipées de bancs. Comme elle est située dans le périmètre protégé de l'église, une attention particulière a été apportée sur le choix des matériaux et du mobilier urbain. Ils seront également en cohérence avec les aménagements de la rue Sébastien Guizou. La «zone 30» de cette dernière sera étendue au secteur de Poulpeye

pour permettre une circulation apaisée de tous les usagers.

La mise en valeur de la fontaine et de la prairie, l'intégration de la place dans cette zone naturelle se feront par de nouvelles plantations et un traitement paysager adapté. Elle sera complétée ultérieurement par un nouvel aménagement de la prairie.



Le lotissement communal de Hent Croas



À la suite de la délibération du Conseil municipal du 7 mai 2010 autorisant l'achat d'un terrain de 6 950 m² à Hent Croas en vue de réaliser un lotissement communal, un permis d'aménager a été déposé et obtenu le 9 juin 2011. Le Conseil municipal, dans sa séance du 7 octobre 2011, a autorisé le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues.

Les travaux ont démarré au mois d'octobre dernier. Le chantier se déroule en deux tranches. La première a consisté en la réalisation des terrassements généraux, la construction des divers réseaux (eau potable, électrique, eaux usées et communications électroniques), la pose des ponts cadres qui enjambent le ruisseau, la pose du poste de refoulement des eaux usées, l'empierrement de la chaussée, la construction des murets techniques destinés à recevoir les divers branchements, la pose de la

passerelle piétonne et, enfin, le revêtement provisoire de la chaussée.

Une météo peu favorable a quelque peu contrarié le début des travaux de terrassement, cependant le chantier n'a pas pris trop de retard et est actuellement en phase de finition pour la première tranche.

La seconde tranche consistera à réaliser les travaux de finition de la voirie (pose des bordures, revêtement définitif des cheminements piétons et de la chaussée) et la plantation des espaces verts. C'est dans cette seconde phase qu'interviendra la modification de l'accès sur la route départementale n°53 afin de sécuriser les entrées et sorties et d'améliorer la sécurité du carrefour. Elle deviendra effective dès qu'un nombre significatif de constructions sera réalisé.

Conçus sur des critères de développement durable, ces aménagements prennent en compte également les besoins liés aux nouvelles technologies (déploiement de la fibre optique sur la commune). Ce lotissement anticipe également les exigences du futur SCoT* de l'Ouest Cornouaille sur la limitation de la consommation de foncier, les liaisons douces, la préservation de la trame verte et bleue (bocage et biodiversité) et celles du SAGE** du Pays Bigouden-Cap Si-

zun sur la gestion des eaux.

La commercialisation pourra intervenir dès l'achèvement de la première phase des travaux au début du mois de mai, suivant les critères retenus par le Conseil municipal du 30 mars dernier.

Afin de permettre aux jeunes ménages de s'installer sur la Commune de Loctudy, il est proposé de réserver les 11 lots du lotissement communal de Hent-Croas exclusivement aux personnes remplissant les conditions suivantes :

- Avoir la qualité de «primo-accédant». Est considéré comme primo-accédant toute famille qui n'a jamais été propriétaire de sa résidence ;
- Construire sa résidence principale ;
- Répondre aux critères de la famille, à savoir :
 - Couple co-habitant dont l'âge cumulé des deux membres ne doit pas dépasser 70 ans au moment de la demande d'acquisition.

En cas de demandes émanant de familles excédant le nombre de lots à commercialiser, seront prioritaires :

- 1 - Les familles avec un ou plusieurs enfants de moins de deux ans ;
- 2 - Les familles avec un ou plusieurs enfants de moins de dix ans ;
- 3 - Autres familles

Le prix de vente a été fixé à 45 euros HT le m².

*SCoT :
Schéma de Cohérence Territoriale
** SAGE :
Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux

Plus d'infos

http://www.loctudy.fr/loctudy/ville_de_loctudy/accueil/lotissement_communal_de_hent_croas_il_reste_des_lots_a_vendre

Conseil municipal du 30 04 2012 : http://www.loctudy.fr/loctudy/ville_de_loctudy/menu_principal/la_mairie/conseil_municipal/les_deliberations

Renseignements au Service Urbanisme de la Mairie : 02 98 87 40 02



«An aod veo»

L'érosion des plages et sa prévention

Avec ses neuf kilomètres de plages, la commune de Loctudy est particulièrement concernée par les phénomènes d'érosion des dunes et de modification du trait de côte. Le travail de prévention et de réparation doit être sans cesse renouvelé, pour préserver l'intégrité et l'efficacité des protections naturelles. L'exemple des variations saisonnières de la plage des Sables Blancs...

La plage des Sables Blancs, comme d'autres plages du Pays Bigouden, subit les traumatismes des tempêtes hivernales lors des marées à forts coefficients. Par endroits, la disparition de pans entiers du cordon dunaire témoigne de la violence de ces périodes agitées. Poussée par le vent, la vague haute et cambrée, dont la vitesse est cependant 25% inférieure à celle du vent, vient déferler perpendiculairement au trait de la côte. A l'approche du bas-fond, le mouvement de la mer s'intensifie. Les vagues semblent se regrouper, la couche d'eau qui se déplace sur le fond est freinée, quand au même moment, la couche superficielle de la crête continue à la même vitesse son mouvement vers la rive. Elle est projetée au-dessus du creux de la précédente vague, elle se déforme et se brise, c'est ainsi que se crée la ligne de déferlement. La brisure de la vague se produit dès lors que la profondeur de la mer est inférieure à environ la moitié de la distance entre deux vagues. Le phénomène des déferlantes est accentué par la force du vent qui précipite la fusion des crêtes et des creux pour former une très grosse vague appelée également «rouleau». En haute mer, les marins bretons l'appellent «an tri lam», très dangereuse pour un bateau en position de fuite.

Après chaque échouage de la vague, le reflux de la mer entraîne vers le bas de l'estran les grains de sa-

ble. Ce transit sédimentaire appelé «dérive littorale» se matérialise aux abords du plateau rocheux de «Louzen» (appellation locale) par des ondulations sablonneuses.

La dynamique générale de nos plages est semi-diurne, avec deux cycles de marées en douze heures. La plage des Sables Blancs, du fait de sa forme concave, bénéficie en son milieu d'un rechargement de sable. A la belle saison, les vents alizés et les vaguelettes remontent les sédiments qui s'accumulent sur la zone des «embruns». Si, au contraire, comme à l'extrémité Est de la pointe du Cosquer, l'érosion côtière perdure, on peut craindre un déficit sédimentaire de la zone «infra-littorale». Actuellement, la nette tendance d'un cumul de sable vers la pointe distale de Beg Gwen a généré au niveau de l'estuaire de la ria du Steir une barre de sable à forte granulométrie, migrante vers l'entrée du port de Lesconil, ce qui freine l'effet de chasse de la ria. Cet obstacle nuit au bon fonctionnement courantologique et prive la plage de son rééquilibrage saisonnier en sédiment, la dynamique de l'estran fonctionnant en circuit fermé. Un autre facteur, souvent ignoré sur l'érosion de la plage, est la déflation éolienne, qui a été maîtrisée par la pose de coupe-vents de type «ganivelles».

Ces aménagements souples ont permis la reconquête de la dune blanche par des plantes fixatrices

telles le chiendent des sables, les oyats, la christe marine et autres griffes de sorcière. Ponctuellement, malgré la pose de cinq «stabiplates», les communes de Loctudy et de Plobannalec-Lesconil procèdent au rechargement en sable des zones érodées, environ 5 000 m³ de sable sont déplacés annuellement. De nombreuses communes littorales ont cependant décidé d'avoir recours à des défenses lourdes telles que des enrochements ou des murs bétonnés implantés le long du DPM (Domaine Public Maritime). On en compte environ 400 km sur le littoral français. Ces endigages ne procurent qu'un seul bénéfice, c'est celui d'assurer, lorsqu'ils sont bien dimensionnés, une protection efficace des biens immobiliers ; ce qui explique la faveur dont ils jouissent auprès des propriétaires riverains du littoral. Au-delà de cette constatation, la liste des inconvénients que produisent ces ouvrages est longue. Les différents gestionnaires du littoral sont unanimes dans le constat qu'une plage s'érode de chaque côté de ces structures. Le sentier piétonnier aménagé sur la partie haute de la dune des Sables Blancs nous permet d'apprécier la beauté de cette mer vivante aussi loin que porte notre regard.

L'entretien et la protection de notre littoral doivent demeurer une priorité afin d'assurer l'accueil de nos visiteurs, et le bien-être de celles et ceux qui ont choisi de vivre à Loctudy.

Label national Ville Internet

Cette année, la commune a vu une nouvelle fois ses politiques et actions dans le domaine de l'Internet saluées par l'attribution du label national «ville internet» (avec 3@) délivré par l'association des Villes Internet.



Qu'est-ce que le label national «ville internet» ?

L'association des Villes Internet accompagne au plus près de leurs besoins les villes et les villages, vers un bon usage citoyen des outils numériques. L'engagement et le dynamisme des collectivités locales sont

depuis 12 ans récompensés par l'obtention d'@ lors de la remise annuelle du Label Ville Internet. L'action de l'association et son engagement pour valoriser les usages citoyens, d'intérêt général et de service public des technologies de l'information et de la communication, sont soutenus par le Comité Interministériel des Villes, la Délégation aux Usages de l'Internet et le Ministère de l'Éducation nationale.

Être une ville numérique et connectée a des impacts dans de nombreux domaines de la vie quotidienne :

La démocratie locale : la ville devient un espace public dynamique dans lequel les citoyens sont au courant des décisions, y prennent part et se les approprient... «parce qu'un citoyen connecté, c'est un citoyen actif et responsable».

L'éducation : faire du bon usage des équipements numériques un atout pour l'égalité à l'école.

L'économie : la maîtrise des usages des technologies numériques est un moyen d'encourager l'emploi et de stimuler l'activité économique locale.

La vie sociale :

Connaître l'actualité, les services de la commune, se rencontrer, partager des services, prendre en main les sujets de l'insertion, du handicap, de la santé, des seniors grâce à la création de services innovants, contribuer à la solidarité. Les réseaux numériques sont générateurs de lien social et de vie en permettant à chacun de s'éduquer, de se distraire, de s'informer, de proposer ses services...

Depuis 2008, la commune investit et agit pour favoriser l'accès et les usages des outils numériques et de l'Internet, mettre des informations et des services à la disposition des usagers, créer du lien social et renforcer la démocratie et la vie collective locale.

Projet Bretagne Très Haut Débit (THD)

Le déploiement de la fibre optique permettant les communications électroniques à très haut débit et de nouveaux usages constitue un des enjeux majeurs de l'aménagement du territoire. Les espaces ruraux sont confrontés au risque de «fracture numérique». Les collectivités publiques ont décidé de réagir. En Bretagne, un plan ambitieux d'équipement du territoire a été voté pour un budget global de 1,8 milliard d'euros.

La conférence régionale du 9 janvier 2012 a validé la «feuille de route», qui fixe les modalités de développement du Très Haut Débit en Bretagne, avec l'objectif qu'en 2030 tous les bretons aient un raccordement en fibre optique, soit un réseau de 1 million de prises à construire. Le plan de développement se fera en quatre phases d'ici 2030, avec une première phase de quatre ans pendant laquelle il est prévu, à partir de 2014, la construction de 50 000 prises par an à l'échelle de la Bretagne.

<http://www.bretagnetreshautdebit.com/>

Pour le choix des sites, il est défini des critères de priorisation :

Axe «équilibre» : mettre la fibre dans des villes centres de bassins d'emploi : la Région a choisi sur cet axe Quimperlé et Châteaulin. Quimper, Douarnenez et Concarneau étant équipés par l'opérateur privé Orange.

Axe «cohésion» : mettre la fibre dans des zones à faible densité de population, avec chaque année à l'échelle de la Bretagne autant de prises selon l'axe «équilibre» que selon l'axe «cohésion»

Axe «économie connaissances, services» : desservir les Zones d'Activités (ZA), les établissements de formation et de santé... avec de préférence au moins une ZA par Communauté de communes.

Axe «montée vers le très haut débit» : permettre aux territoires qui ne correspondent pas aux trois premiers axes dans les premières phases d'avoir une réponse par une solution de montée en débit, dans certaines conditions.

Le principe général de financement est la péréquation à l'échelle de toute la Bretagne, pour ne pas pénaliser les territoires les plus ruraux : le prix moyen d'une prise est de 2 000 euros, qui serait réparti en termes de financement, de la façon suivante :

Fonds européens :	400 euros
Etat :	310 euros
Recette – vente d'accès aux opérateurs :	400 euros
Région :	310 euros
Départements et communautés de communes (à répartir) :	580 euros

Pour la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud, on compte 17 500 prises à mettre en place soit un coût de 7,9 M d'euros pour équiper en fibre tout le territoire selon ce schéma. Le phasage en termes de délais et de rythme n'est pas défini. Ce travail reste à faire par les élus et les techniciens communautaires, avant le 30 juin 2012.





Discours du maire lors de l'inauguration

Chapelle de Pors Bihan Plus de 500 visiteurs découvrent l'exposition !

Suite à la rénovation du site, plus de 500 personnes dont une grande majorité de loctudistes ont visité l'exposition retraçant l'histoire de la chapelle de Pors Bihan, de l'église paroissiale et de son environnement. Ce chiffre est d'autant plus éloquent que les horaires d'accueil étaient plutôt étriqués, le travail étant effectué par des bénévoles...

« Il est important de remercier toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette première exposition. Chacun y a apporté sa contribution : documents, recherches, rencontres, sélection, rédaction des textes, mise en forme, photos, accrochage et enfin accueil des visiteurs » a souligné Soizic Le Tinnier, adjointe à la culture et coordinatrice du projet. L'exposition a trouvé son public. Les nombreux visiteurs ont, pour certains, découvert une histoire qu'ils ne connaissaient pas, ou... au contraire raconté des histoires que les organisateurs ne connaissaient pas... De nombreuses photos ou cartes postales donnaient à voir cette partie de Locudy. Le fait que la mer arrivait jusqu'au mur de la chapelle a suscité bien des commentaires. Transmettre les savoirs, l'histoire des hommes et des lieux et l'ouverture sur le monde ne font-ils pas partie de l'essence même de la culture ?

Des travaux de qualité dans un site exceptionnel

Dès le commencement, la rénovation de l'enclos paroissial, projet de longue haleine, marqué par le désir de respecter l'esprit et la calme beauté des édifices et de leur environnement, incluait la chapelle de Pors Bihan. Ce travail confié à l'architecte Gilles le Comès, sous l'approbation des servi-

ces des Bâtiments de France, a fait appel à des entreprises très compétentes. Citons notamment l'entreprise Le Bihan, auteur des lumineux vitraux. Les travaux se sont terminés fin 2011. D'un montant total de 86 000 euros, ils ont été financés par la municipalité, une subvention du Conseil Régional de 11 600 euros, la DRAC pour 3 600 euros et enfin l'Etat pour 1 500 euros. L'octroi de ces subventions dépendait de la nouvelle destination de la chapelle : une salle d'exposition.

De l'avis général, cette réhabilitation est une réussite. Le 31 mars, la chapelle a ouvert ses portes et l'assistance, unanime, a admiré ce lieu chargé d'histoire.

Une exposition qui ouvre de nouveaux horizons

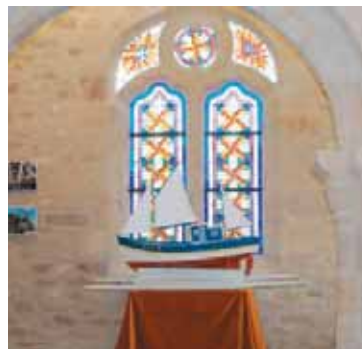
Un tel succès incite à proposer d'autres événements : dès le mois de juillet, des membres de l'équipe paroissiale exposeront des photographies et, du 1er août au 16 septembre, place aux clichés de Paul Lautredou, correspondant de presse au « Télégramme » dans les années 50-70. Ce travail sera réalisé par l'Office de tourisme et l'une de ses stagiaires, Julie Testard.

A noter également que devant l'engouement et les suggestions recueillies, l'association « Histoire Locale et Patrimoine » s'est réunie



L'équipe organisatrice de l'exposition

en Assemblée Générale extraordinaire le 26 avril. Après modification des statuts, les membres présents ont élu un nouveau conseil d'administration et relancé ainsi ses activités. Cette association a pour but de promouvoir l'histoire et le patrimoine de Locudy, elle est ouverte à tous et s'enrichira de l'apport de toutes les bonnes volontés.



*Pour tout contact ou renseignement :
Maison des associations,
9 rue de Poulpeye.*

<http://www.loctudy.fr/article/view/2037/1/50>



Le service élections : une année dense

En février 2011, Michel Rolland a succédé à Gwenaëlle Charlot au service «élections, aide sociale, gestion du cimetière» de la mairie. Depuis 2002, Michel est employé par la commune où il occupait auparavant un poste au service comptabilité. Michel a une solide expérience de trente ans en tant qu'agent territorial et ceci dans différents domaines.

Estran : Michel, vous êtes responsable de l'organisation et du bon déroulement des élections dans la commune. Cette année vous êtes particulièrement «bien servi».

Michel Rolland : 2012 est en effet une année bien chargée, avec les élections présidentielles en avril et mai et les législatives en juin. Un travail opérationnel important à la période des scrutins... mais qui se prépare bien en amont.

Estran : Expliquez-nous

Michel Rolland : Le travail commence en début d'année par la mise à jour des listes électorales : Radiations d'électeurs à la suite d'événements tels que les décès, la perte de droits civiques, la mise sous tutelle, etc... Inscription des nouveaux arrivants et aussi des résidents qui ne s'étaient pas encore présentés en mairie.

Estran : Y a-t-il eu une évolution significative du corps électoral ?

Michel Rolland : Cette année, entre le 1er janvier et le 31 décembre, on ne compte pas moins de 312 nouvelles inscriptions sur les listes électorales, ce qui a porté à 3 820 le nombre d'électeurs inscrits au début de l'année. Nouveaux locutistes, mais aussi une forte motivation d'inscription, compte tenu des enjeux électoraux de l'année. De ce chiffre, il faut soustraire les radiations intervenues depuis le 10 janvier 2012, ce qui fait 3 642. Pour être précis, il faut rajouter encore les 46 locutistes qui voteront à l'étranger, ce qui fait un total de 3 688 inscrits.

Estran : Comment avez-vous connaissance des révisions à effectuer ?

Michel Rolland : Tout d'abord, nous enregistrons les demandes spontanées d'inscriptions et de radiations. Nous sommes aussi informés par L'INSEE (Institut National des Statistiques et Etudes Economiques) qui nous transmet sur CD Rom la liste des citoyens radiés (inscrits dans d'autres communes) et des inscrits d'office (jeunes ayant eu 18 ans entre le 1er mars et le 21 avril 2012, ce qui leur permet de voter aux présidentielles). Nous complétons ce recensement par un examen des adresses et des mutations immobilières, afin d'identifier des radiations complémentaires. La refonte des listes électorales qui récapitule par ordre alphabétique les additifs intervenus depuis cinq ans nous a aussi un peu simplifié la tâche.

Estran : Quand sont établies les listes définitives d'émargement ?

Michel Rolland : A compter du début de l'année, il n'y a pas eu moins de cinq situations intermédiaires, la dernière réalisée cinq jours avant le jour du scrutin.

Estran : Quelle est la procédure de révision des listes électorales ?

Michel Rolland : La révision des listes électorales se fait sous l'égide d'une commission composée d'administrés titulaires ou suppléants ainsi que du Maire de la commune. A Loctudy on compte quatre membres titulaires ou suppléants désignés par le Préfet et qui sont chargés d'effectuer un

compte-rendu des décisions de la commission auprès du Préfet et huit membres (titulaires et suppléants) désignés par le Tribunal de Grande Instance de Quimper. Cette commission examine les radiations et les additifs présentés par les services de la mairie. La connaissance de la commune par les membres de la commission est très importante. Elle permet parfois d'éviter des erreurs de radiations (personnes ayant le même nom et prénom), de confirmer le départ d'un résident de la commune...

Estran : Une fois effectué cette tâche essentielle d'établissement des listes électorales et d'émargement, il reste encore beaucoup de travail, avant le jour du scrutin...

Michel Rolland : Tout d'abord, il faut éditer et mettre sous enveloppe les nouvelles cartes d'électeur car cette année était l'année de la refonte électorale (cette refonte a lieu tous les cinq ans)... et gérer le retour de celles qui n'ont pu être distribuées (radiations éventuelles). Puis, il y a l'enregistrement des procurations. Un record cette année, avec 210 procurations contre 150, en 2007.

Estran : C'est la partie administrative, très lourde, nous le voyons, avant les élections. Mais, il y a aussi l'organisation matérielle du scrutin...

Michel Rolland : La semaine qui précède le dimanche de l'élection, il faut récupérer les documents en Préfecture (bulletins de vote, procès-verbal du résultat des élections par bureau et procès-verbal centralisateur des résultats des quatre bureaux...). Chaque bureau doit avoir à sa disposition sa propre documentation : liste d'émargement, liste générale de l'ensemble des quatre bureaux, liste des procurations, liste des délégués des partis politiques chargés de vérifier le bon déroulement des élections. Les services techniques sont chargés de mettre en place les panneaux d'affichage des candidatures et d'organiser chaque bureau de vote, conformément à la loi : isolements, urnes, affichages officiels...

Estran : En conclusion, pouvez-vous nous rappeler l'organisation électorale de la commune ?

Michel Rolland : La commune est divisée en quatre bureaux comptant chacun entre 850 et 950 électeurs : n°1 au centre bourg, n°2 et n°3 à l'école Jules Ferry, n°4 à l'école de Larvor. Afin de rééquilibrer le volume d'électeurs par bureau (le bureau 3 dépassait les 1 000 électeurs), un redécoupage des quartiers a été effectué par la mairie pour transférer environ 200 électeurs sur le bureau n°1, bureau du centre bourg.

Jardiner au naturel, ça coule de source !

Collectivités, associations et jardineries s'associent pour promouvoir le jardinage sans pesticides.

Sans précaution d'usage, les pesticides peuvent nuire à la santé de leurs utilisateurs. Retrouvés dans les cours d'eau, ils perturbent les équilibres écologiques et génèrent des coûts de traitements importants pour respecter les normes de production d'eau potable.

Pourtant, trop souvent, les jardiniers amateurs méconnaissent les techniques simples et naturelles qui permettent de limiter l'utilisation des pesticides dans le jardin et aux abords de la maison.

Pour orienter le consommateur et l'informer sur les pesticides, Ouest Cornouaille Eau, en partenariat avec les associations et les jardineries du territoire vient de lancer la charte «Jardiner au naturel, ça coule de source!». L'objectif de la démarche consiste à baisser la consommation de pesticides, donc leur vente, au profit de solutions naturelles telles que le paillage, les plantes couvre-sol, le compostage, l'outillage, les auxiliaires du jardin...

Pour y parvenir, les jardineries si-

gnataires ont développé leur offre d'articles relevant du jardinage au naturel et s'engagent à vous orienter vers les techniques de jardinage sans pesticides par :

- le conseil de vendeurs spécialisés
- le balisage des produits dans les rayons.

Suivez le logo «jardiner au naturel, ça coule de source» et devenez éco-jardinier !

La charte «jardiner au naturel, ça coule de source» de l'Ouest Cornouaille compte neuf magasins signataires.

Pour plus d'informations : www.jardinaunaturel.org



Antenne relais de Larvor : Les opposants déboutés

Après plusieurs années de procédure, le Tribunal administratif de Rennes a rejeté la requête du collectif constitué pour contester l'arrêté de non-opposition du Maire à l'implantation d'une antenne relais de téléphonie mobile dans le secteur de Larvor.



Tous les arguments avancés par les plaignants, notamment ceux relatifs aux caractéristiques de la zone d'implantation de l'antenne, ont été rejetés. Enfin, la juridiction administrative conclut en ces termes : «*en l'état des connaissances scientifiques sur les risques pouvant résulter, pour le public, de son exposition aux champs électromagnétiques émis par les antennes relais de téléphonie mobile, le Maire de Loctudy n'a pas commis d'erreur manifeste d'appréciation au regard de l'article 5 de la Charte de l'Environnement repris à l'art L 110-1 du Code de l'Environnement.*»

Au-delà du cas d'espèce, il est intéressant de noter que la jurisprudence récente ne reconnaît aucune compétence au maire pour réglementer l'implantation des antennes relais téléphoniques sur le territoire de sa commune. Dans un arrêt du

26 octobre 2011, le Conseil d'Etat a jugé illégaux les arrêtés pris par trois maires, au titre de leur compétence en matière de police générale et au nom du principe de précaution. Il a rappelé que seules les autorités de l'Etat désignées par la loi sont compétentes pour ordonner le retrait d'une antenne relais : le Ministre des communications électroniques, l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) et l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR). En outre, le maire n'a pas compétence pour limiter le seuil des émissions d'ondes électromagnétiques sur son territoire. (Jugement du TA de Nantes du 4 janvier 2012).

La procédure devant le Tribunal administratif n'étant pas suspensive et un recours en référé ayant été précédemment rejeté, l'antenne relais a été édifée, il y a déjà quelques mois. Elle devrait être opérationnelle prochainement, ce qui permettra aux abonnés de la zone d'utiliser leurs équipements mobiles dans des conditions normales de communication et de sécurité (cf sur ce dernier point les mises en garde des opérateurs sur l'utilisation des mobiles dans des zones de mauvaise réception.)



Une rencontre traditionnelle pour l'intégration des nouveaux loctudistes

Accueil des nouveaux arrivants

Samedi 25 février, au Centre culturel LAC, une cinquantaine de nouveaux arrivants dans la commune ont été accueillis par l'équipe municipale. Un rendez-vous désormais programmé chaque début d'année qui permet au Maire de présenter les caractéristiques de la commune et ses adjoints. Les présidents des principales associations sont également présents. A l'issue de la réunion, un pot convivial est l'occasion de faire connaissance, d'échanger et de prendre déjà les premiers contacts utiles.



Le Championnat de France de funboard à Loctudy

Pour la deuxième année consécutive, le Pays Bigouden a accueilli une étape du Championnat de France de funboard. Organisée par le Cercle Nautique de Loctudy devant la plage de Langoz pour les épreuves de slalom, cette compétition a réuni plus de 60 participants. Les épreuves de vagues, quant à elles, se sont déroulées sur le site mythique de La Torche. Après un début de semaine dans des conditions météorologiques optimales, le vent a faibli rendant les courses plus problématiques (le vent doit souffler au moins à 12 nœuds pour homologuer les régates). Cette étape du Championnat est toutefois **complètement validée** par une épreuve de slalom et une épreuve de vagues. «En tant qu'organisateur, nous sommes ravis d'accueillir cette épreuve nationale regroupant des compétiteurs qui participent aux compétitions de niveau mondial» a souligné le président du CNL, **Alain Féchant**. Les étapes suivantes sont prévues à Hyères en septembre et à Saint-Malo en novembre.



Vidéo :

http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=LOqcAKHZA88

DES ASSISES DU TOURISME POUR L'OUEST CORNOUAILLE

Une réflexion sur le tourisme imposée par des évolutions rapides

L'Agence Ouest Cornouaille Développement, avec l'aval des présidents de quatre communautés de communes du territoire, souhaite mobiliser, en 2012, élus, professionnels, institutionnels du tourisme, acteurs du patrimoine et de la culture autour des enjeux du tourisme en Ouest Cornouaille.

Plusieurs raisons imposent cette réflexion :

- les pratiques des touristes évoluent rapidement et entraînent un renouvellement des pratiques de la part des professionnels mais aussi des institutionnels.

- le tourisme se révèle comme une voie de développement économique importante pour l'ouest Cornouaille au même titre que l'agriculture ou la pêche. Les collectivités s'impliquent de plus en plus dans ce domaine. Les Assises sont aussi l'occasion d'alimenter leurs réflexions en faisant émerger les attentes des professionnels.

- les intervenants sont nombreux dans le domaine du tourisme et différemment structurés en Finistère. Certains territoires se sont organisés récemment dans le cadre de schéma touristique permettant une meilleure visibilité, un partage renforcé des missions et une plus grande visibilité en tant que destination. Le Département, comme la Région, encouragent cette évolution.

Des sujets de stratégie et d'organisations touristiques à partager

Plusieurs sujets essentiels sont notamment soumis aux regards croisés des acteurs durant ces Assises :

L'organisation touristique de l'Ouest Cornouaille

- 4 Communautés de Communes (CC)
- 12 Offices du tourisme



- Un Pays touristique : l'A OCD

Sources : ADT et AOCD, Avril 2012

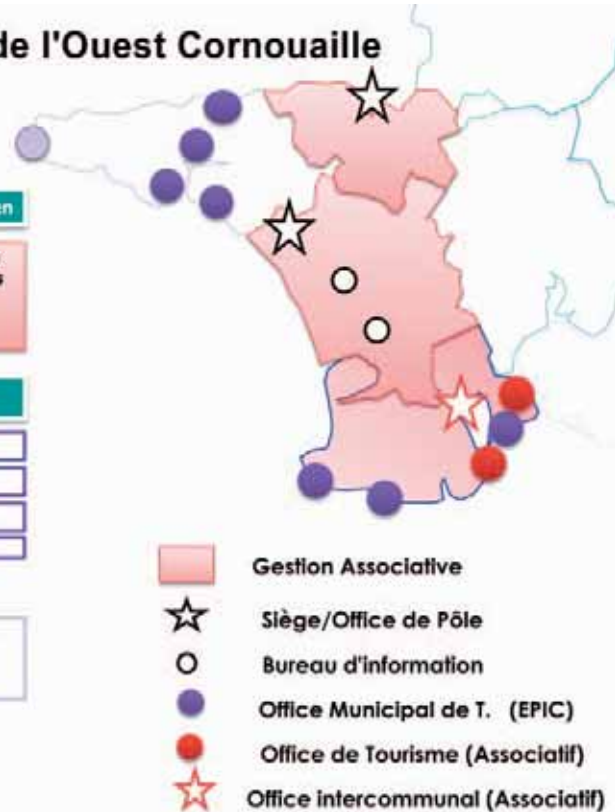
- **organisation touristique du territoire** : Dans les domaines de l'accueil des touristes, de l'information, de la promotion du territoire, du développement : Sommes-nous pertinents ? Répondons-nous vraiment aux attentes des touristes, des professionnels ? Quelles améliorations, évolutions à apporter ?

- **offre et produits** : Nos atouts sont nombreux et nous pouvons répondre à une grande diversité de demandes. Faut-il concentrer nos efforts sur certaines cibles de clientèle ? lesquelles ? pourquoi ?

- **lien entre les événements culturels ou nautiques, les politiques patrimoniales et l'attractivité du territoire** : faut-il soutenir davantage certains événements et investir sur le long terme pour forger une nouvelle image du territoire autour de manifestations particulièrement visibles ?

Trois temps forts en 2012

Les «Assises du Tourisme» s'orga-



niseront autour de trois temps forts :

- **des ateliers de travail, organisés en mars** à Pouldreuzic, Pont-Croix, Penmarc'h, Pont l'Abbé et Douarnenez pour échanger sur les sujets. Une centaine d'acteurs du territoire s'y sont retrouvés, permettant des échanges riches et souvent convergents.

- **un séminaire intermédiaire, le 21 juin après-midi**, qui permettra de partager les conclusions des groupes de travail mais aussi de présenter des expériences d'organisation touristique ou de mutualisation de moyens.

- **un séminaire de clôture en octobre** où des propositions seront faites en termes de stratégie et d'organisation touristique pour l'Ouest Cornouaille.

Les Assises sont ouvertes aux acteurs du tourisme et de la culture. Si vous souhaitez vous impliquer dans cette démarche, contactez l'A OCD, Olga Ansellem, au 02 98 82 30 30.

<http://www.ouest-cornouaille.com/>



Coupe Internationale d'Eté Optimist : Demandez le programme !

*Coupe Internationale
d'Eté 2009*

Du 14 au 21 juillet se déroulera à Loctudy la Coupe Internationale d'Eté (CIE), l'un des plus grands rassemblements d'Optimists d'Europe. Plus de 500 concurrents venus de toutes les régions de France, des DOM-TOM, de nombreux pays européens ainsi que l'Inde se départageront en trois zones de course sur le plan d'eau de Langoz.

A noter également tout au long de la semaine, l'assistance sur le plan d'eau, lors des régates, des bénévoles de l'APLOC (Association des Plaisanciers de Loctudy), la présence sur site de l'Office de Tourisme de Loctudy et de membres de l'A OCD (Association Ouest Cornouaille Développement).

Par cet évènement qui mêlera compétitions et moments conviviaux, le CNL (Cercle Nautique de Loctudy) confirme son rôle d'organisateur de manifestations nationales et internationales. En effet, entre les manches des courses, les associations loctudistes proposeront de nombreuses animations.

Pour la partie sportive, l'accueil et les inscriptions des concurrents se dérouleront les 14 et 15 juillet, avec, après la manche d'entraînement du dimanche après-midi, le défilé des compétiteurs dans les rues de Loctudy. Les courses se dérouleront le lundi, mardi et jeudi à partir de 14h. La journée du mercredi sera consacrée à une course par équipe et un raid côtier. Le vendredi, dernier jour de course, les régates débiteront à 10h et seront suivies de la remise des prix et cé-

rémonie de clôture à partir de 18h30.

Sur le site, d'ores et déjà, l'Association Sportive de Loctudy (ASL football), le Handball Club Bigouden et le Rugby Club Bigouden envisagent d'organiser des matchs et initiations sur la plage, l'équipe d'AJL (Association des Jeunes Loctudistes) va prendre en charge l'animation musicale et le Comité des fêtes FAR déplacera ses «lundis du port» sur le site de Langoz. Une animation autour de structures gonflables est également envisagée par les jeunes de Pacher Production. Afin d'assurer la restauration, le FAR sera également un acteur majeur.

Le volet culturel ne sera pas oublié : Le Centre culturel LAC envisage de projeter un film sur le thème de la voile et les membres de la Galoche Loctudiste feront découvrir ce jeu typiquement bigouden.

Deux repas ouverts à tous, compétiteurs, loctudistes et vacanciers, seront organisés au profit des associations, le premier le dimanche soir après la cérémonie d'ouverture et l'autre le vendredi soir après la cérémonie de clôture.

Lors de l'organisation de cette CIE 2012, le CNL s'engage à respecter l'environnement. Il proposera, en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud, des animations liées à cette problématique, notamment autour de la gestion de l'eau.

Un programme détaillé sera disponible début juillet dans les commerces et à l'Office de Tourisme ainsi que sur les sites du CNL et de la commune.

Une belle semaine de festivités en perspective !

Plus d'infos

www.cnloctudy.com
et www.loctudy.fr

http://www.loctudy.fr/loctudy/ville_de_loctudy/accueil/coupe_internationale_dete_optimists__les_associations_se_federent

Animations : A ne pas manquer cet été...

Parmi les nombreuses animations proposées par les associations de la commune, les loctudistes et vacanciers retrouveront les traditionnels «Lundis du port», «Fête bretonne», «bal des pompiers», «Fête nautique» et autres «Troc et puces» ou «Moules-frites» mais également quelques nouveautés et un temps fort : la «Coupe Internationale d'Été d'Optimist», dont le programme est détaillé en page précédente...

Le manoir de Kerazan, haut lieu de la culture

Outre les expositions d'artistes et autres animations, comme chaque été, ce joyau de la commune propose une exposition remarquable. Cette année, le thème retenu est «Être un enfant en Pays Bigouden au tournant du XXème siècle». Bien éloigné des repères des enfants de 2012, ce quotidien est ici raconté au travers d'un ensemble de photos originales, de costumes, de jouets ou d'outils permettant de mieux comprendre un mode de vie parfois difficile, entre sourires et larmes. Ces images, amusantes, surprenantes parfois, toujours touchantes, offrent, au travers du miroir de l'enfance, une vision singulière et éclairante de ce pays de Bretagne à l'identité si forte, de la fin du XIXème siècle aux années 1920. Une exposition émouvante, instructive, à visiter en famille **jusqu'au 26 septembre...** <http://www.kerazan.fr/>

«Loctudy dans les années 50/70 sous le regard d'Eugène Lautrédou, correspondant de presse»

Célèbre correspondant du «Télégramme», Eugène Lautrédou parcourait le Pays Bigouden à bicyclette. Toujours à l'affût du scoop ou de l'image originale «on raconte que» (Eugène était ainsi surnommé car il avait créé une rubrique sous ce titre) a laissé une collection impressionnante de portraits et autres vues de Loctudy. Une exposition lui sera consacrée **du 1er août au 16 septembre** dans la chapelle de Pors-Bihan.

«777» l'art contemporain s'affiche à Loctudy

D'audience internationale, la résidence d'artistes du château de Kerpaul en est cette année à sa 5ème édition. Dans des pratiques artistiques et des démarches très différentes, que ce soit dans leur relation à l'abstraction, à la figuration, à l'expression ou dans leur rapport à l'image, de générations et de

parcours personnels très divers, les artistes sont comme chaque année invités à intervenir sur les murs, in situ dans le château ou dans son parc et réaliseront une valise. Que contiendront les valises de 2012 ? Les artistes invitent à venir découvrir leurs créations du **15 au 30 septembre**. (1)

Clarisse Lavanant à la chapelle de Saint-Quido

Le **mardi 31 juillet à 21h**, la belle chapelle de Larvor accueillera la sémillante Clarisse Lavanant. Une voix aussi cristalline qu'une eau de source, une voix à en retenir son souffle, Clarisse Lavanant, originaire de Morlaix, a assurément reçu quelques grâces des fées bretonnes penchées sur son berceau. Femme de Moïse, dans la comédie musicale «Les Dix Commandements», elle interprétera des chansons de Glenmor et des compositions personnelles telles que «J'avais cinq enfants», chanson évoquant la Bretagne à qui l'on a arraché Nantes et une partie de son territoire. (2)

A la découverte des oiseaux de passage dans le Pays Bigouden

Quel amoureux de la mer n'a jamais été fasciné par le ballet de petits oiseaux blancs s'alignant en parcourant la limite du flot au gré du flux et du reflux ? Le bécasseau sanderling, dont il

s'agit, est un fantastique oiseau migrateur. Le Dr Jeroen Reneerkens, chercheur de l'Université de Groningue (Pays Bas), apportera son éclairage sur l'éthologie de ce sympathique hôte de nos côtes, lors d'une conférence au Centre culturel LAC le **samedi 8 septembre à 20h**. Une rencontre exceptionnelle pour tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin aux oiseaux...

N'oublions pas le sport !

La mise en service du nouveau Complexe sportif de Kerandouret a développé les initiatives : entre autres, cet été la plage de Lodonec accueillera le **8 juillet** la finale des Championnats de Bretagne de beach-tennis, le **22 juillet** un tournoi de beach-volley, suivi le **18 août** par des rencontres de sandball. À noter également le tournoi d'été de tennis de table, le **19 août** au Complexe sportif.

Plus d'informations dans le «Guide des animations estivales» joint à cette revue et sur :

<http://www.loctudy.fr/article/archive/26>

Clarisse
Lavanant



Photo Anthony Leforestier

(1) http://www.kerpaul777.org/pages/777_Kerpaul_accueil.html
(2) http://fr.wikipedia.org/wiki/Clarisse_Lavanant



Yvon Tépho, président de l'Office de Tourisme accompagné d'Adéla Ramirez, Géraldine Lacroix, Coraline Saintonge, Lénaïg Le Burel, Morgane Struder, et Julie Omnès étudiantes à l'UBO

Le diagnostic touristique

Les étudiantes ont fait une **première restitution**, devant la commission municipale tourisme et les administrateurs de l'Office de Tourisme, des différentes enquêtes qui se sont déroulées de l'été 2011 à janvier 2012 :

- enquêtes auprès des vacanciers
 - enquêtes auprès de Loctudistes
 - interviews des professionnels
- C'était aussi leur soutenance de projet tutoré.

La restitution publique du 5 mai au L.A.C., ouverte à tous, a mis en évidence les traits suivants.

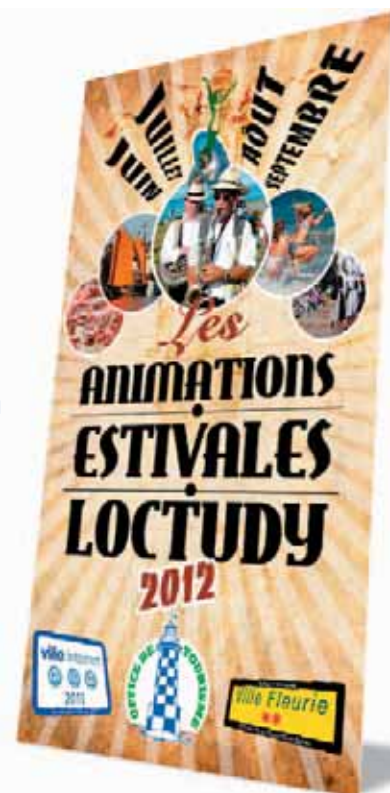
Loctudy est apprécié pour son cadre naturel, son patrimoine historique, son calme et son ambiance familiale. Toutefois, on s'y ennuerait un peu, pendant la saison touristique : des restaurants et bars assez peu nombreux ou aux horaires inadaptés, des animations mal connues et en tout cas pas assez diversifiées et pas satisfaisantes pour les différents publics. Par ailleurs, sont pointées les infrastructures qui ne répondraient pas aux besoins des estivants : capacité d'hébergement,

liaison Ile Tudy-Loctudy, absence de pistes cyclables, place de la Mairie mal exploitée, signalisation déficiente.... de quoi nourrir les travaux de réflexion que les protagonistes du tourisme (OT, Professionnels, Commune) vont entamer début mai.

Des propositions ont été faites par les différents publics interrogés :

- rendre la commune plus attractive
- installer le marché dans la rue du Port
- plus d'animations nocturnes
- créer des pistes cyclables
- développer de l'information et de la communication
- faire connaître la commune
- valoriser les abords du port
- rapprocher le passeur au port de pêche
- développer les activités pour les enfants, les activités nautiques

Une présentation des différentes enquêtes, sous forme de **fichier informatique**, est disponible auprès de l'Office de Tourisme. N'hésitez pas à en faire la demande.



Le guide des animations 2012 est paru



Jouons en famille

L'Office de Tourisme vous propose

L'Office de Tourisme organisera cet été les **randonnées pédestres**, accompagnées par Lucien, chaque mercredi. Jacques proposera les **sorties vélo**, deux fois en juillet et deux fois en août, le vendredi. Le **stretching sur la plage**, plébiscité l'an dernier, aura lieu tous les jeudis et ce, jusqu'au 6 septembre.

Nouveautés 2012 : Jouons en Famille !

Yann Droumaguet, à la tête de la Boîte des Jeux débarrera ses nombreux **jeux de société** au Square de Poulavillec sur invitation de l'Office de Tourisme.

A vos dés, prêts, partez !

Dans le superbe cadre de la Chapelle ND des Croix, Brigitte Maillard, accompagnée par ses musiciens, vous entraînera dans un monde de poésie : des mots murmurés, des mots chantés, ... et des **extraits de son recueil de poésie** «La simple évidence de la beauté», chez Atlantica, juin 2011.

Les deux prestations sont prévues les 20 et 21 juillet.

Julie Testard, stagiaire à l'Office en début d'année a préparé, aidée par un groupe de travail, l'**exposition photos de l'été** qui se déroulera à la Chapelle de Pors Bihan : «Loctudy des années 50/70 sous l'objectif d'Eugène Lautrédou, correspondant de presse». Eugène, très intéressé par la vie portuaire a beaucoup photographié les équipages mais aussi la vie courante des Loctudistes. Gageons que cette exposition saura intéresser autant les locaux que les visiteurs.

L'Office de Tourisme adresse tous ses remerciements à la famille Lautrédou qui a toujours répondu présente pour retracer la vie de leur père Eugène.

Les petits auront rendez-vous avec Catherine, administratrice à l'Office, pour des **contes à la Médiathèque**. Merci à Maryse pour cette collaboration et cet accueil des petits qui saura les ravir.

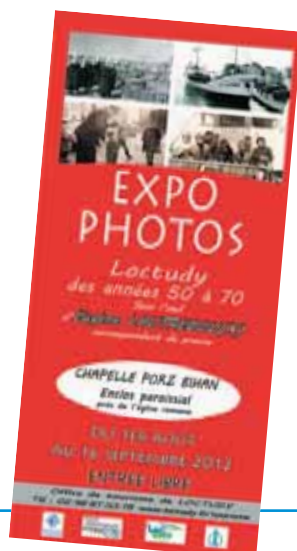
Les Viviers de Loctudy ouvriront aussi leurs portes cet été pour des **visites guidées et commentées**, à la rencontre des dormeurs, araignées, homards et autres cigales de mer...

Arnaud et Sandra des «Crêpes de Loctudy» vous attendront tous les jeudis matins pour vous faire partager l'art et la manière de **fabriquer les crêpes**.

Les **accueils touristiques** de nos vacanciers se dérouleront tous les lundis.



Brigitte Maillard



Infos

Durant l'année, durant l'été, vous souhaitez être au courant de ce qui se passe à Loctudy ?

Rien de plus facile ! Il suffit de se connecter :

www.loctudy.fr/tourisme

et vous trouverez le planning des animations au jour le jour sous l'onglet «Animations à Loctudy».

Ou encore, vous pouvez communiquer votre adresse mail à l'Office de Tourisme et vous recevrez directement dans votre boîte électronique ledit programme. Alors, n'hésitez plus !

Parution au guide Michelin de Patricia et Lucien Perrin

Les hébergements de Loctudy à l'honneur dans le guide rouge Michelin.

Patricia et Lucien Perrin se sont vus décerner ce label pour leurs chambres d'hôtes «**Un vent de fleurs**». Une récompense pour un accueil sans faille !

Et n'oubliez pas !

L'Office reste à votre disposition pour vos réservations de croisières : les Glénan, l'Odet pour les **Vedettes de l'Odet**, Sein, Molène et Ouessant pour la **Penn ar Bed**.

Vous pourriez aussi prendre vos places pour **Océanopolis** auprès de l'Office, il n'est ainsi plus la peine de faire la queue !



Deux nouveaux présidents



Marcel Le Berre «Comité de jumelage»

Michel Toque n'ayant pas souhaité renouveler son mandat, Marcel Le Berre lui a succédé en mars dernier à la présidence du Comité de jumelage loctudiste. Tout en confirmant les objectifs précédents du Comité basés, entre autres, sur d'excellentes relations avec les gallois, le nouveau bureau souhaite un développement de l'association en accueillant davantage de jeunes. Des échanges entre les écoles sont à l'étude.

Le bureau : *Marcel Le Berre, président ; Maryline Péron Guirriec, vice-présidente ; Gérard Collet, secrétaire ; Josette Jouas, secrétaire adjointe ; Marie-Paule Doniou, Trésorière ; Michel Toque, trésorier adjoint.*

Contact : 02 98 87 43 90 ou jumelage.loc@orange.fr



Jacques Le Drezen «Club de loisirs et d'amitié»

Après de nombreuses années à la présidence du Club, Christiane Ogier a souhaité passer la main cette année. C'est Jacques Le Drezen qui lui succède. Jacques est membre du Club depuis trois ans, il souhaite œuvrer dans la continuité de Christiane. «Le club est ouvert à tous, les mardis et vendredis après-midi. De nombreux jeux sont proposés» précise le nouveau président.

Le bureau : *Jacques Le Drezen, président ; Marie-Paule Doniou, vice-présidente ; Josette Tiaux, secrétaire ; Marie-Renée Le Roux, secrétaire adjointe ; Monique Pinot, trésorière ; Suzanne Le Drezen, trésorière adjointe.*

Contact : 02 98 87 51 46 ou 02 98 82 18 57



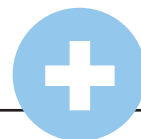
Une nouvelle activité

Du badminton au Complexe sportif de Kerandouret

Depuis février dernier, l'Amicale Laïque organise au Complexe sportif de Kerandouret des séances de badminton loisir ouvertes aux personnes à partir de neuf ans. Ces cours, qui se déroulent le lundi de 20h à 22h, le mercredi après-midi de 14h à 15h30 (pour les plus jeunes) et le jeudi de 18h à 20h, comptent déjà une quarantaine de participants dont dix jeunes de 9 à 11 ans. Une adhésion

par famille à l'Amicale Laïque est demandée. Les joueurs doivent apporter leur propre raquette et payer une licence à l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique). Les volants sont fournis. «Une pratique d'apprentissage, et de détente, dans le respect des règles de jeu ; chacun évolue selon ses motivations, avec les autres, dans des rapports d'adversité et d'opposition constructive et conviviale, pour, qu'en fin de compte, le plaisir de s'être dépensé positivement soit au rendez-vous !» souligne Margot Dorval, bénévole de l'association.

Contact : 02 98 87 40 63
ou jp-lemarc@wanadoo.fr



Dans un autre registre, à noter également l'utilisation une fois par semaine de cette nouvelle salle par l'**Amicale des sapeurs pompiers**. La vingtaine de sapeurs du centre de secours loctudiste s'y retrouvent pour entretenir leur forme en se rencontrant dans un autre contexte. Voilà un complexe sportif qui développe bien des initiatives !

Cet été, ça bouge à la Médiathèque,

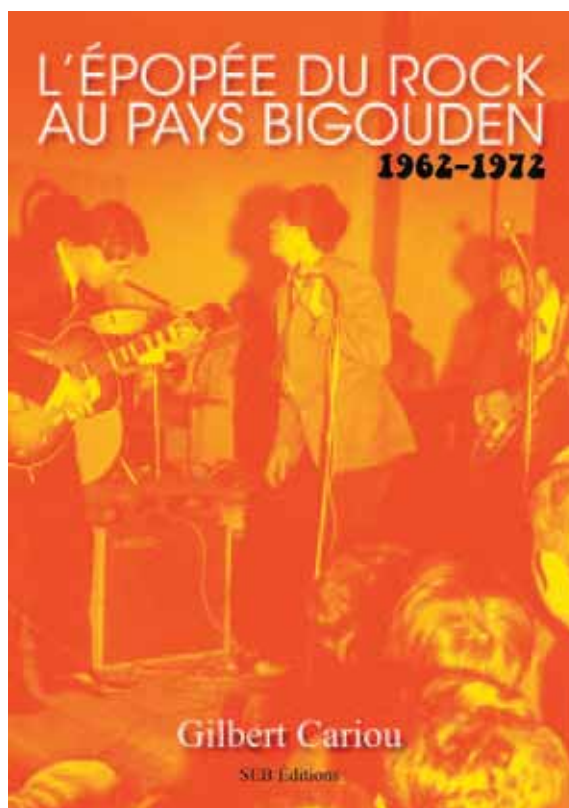
Cet été, plusieurs animations sont prévues à la médiathèque sur des registres tout à fait différents.



C'est tout d'abord **Patricia Perrin** qui viendra parler des «pâtisseries et gourmandises de Bretagne» qu'elle présente dans le livre qui vient d'être publié aux éditions du Télégramme. Patricia gère avec Lucien, son époux, des chambres d'hôtes à Loctudy, récemment labellisées par le Guide Michelin. Ces recettes, ce sont tout simplement celles qu'elle propose à ces hôtes au petit déjeuner. Confiance...on croit savoir que quelques dégustations viendront «illustrer» le propos.

Toujours pour le plaisir des sens, auditifs cette fois, **Gilbert Cariou** viendra, le mercredi 18 juillet et le mardi 14 août, à la médiathèque, pour une séance dédicace et causerie musicale autour de son livre «L'épopée du rock au pays bigouden» et fera revivre la période des sixties et seventies qui compte encore beaucoup de nostalgiques.

Dans un registre plus «académique», c'est une exposition qui se tiendra sur les oiseaux migrateurs qui fréquentent les rivages du Pays Bigouden. Cette exposition préparée par des passionnés (dont des loctudistes) comportera de nombreux supports pédagogiques (photos, cartes) et sera le prélude à la conférence qui aura lieu au Centre culturel LAC, le 8 septembre. Elle a pour thème le phénomène de migration, le baguage et le suivi des oiseaux au travers notamment de l'observation du bécasseau sanderling. Elle sera animée par plusieurs spécialistes, dont le **Dr Jeroen Reneerkens** de l'Université de Groningue.



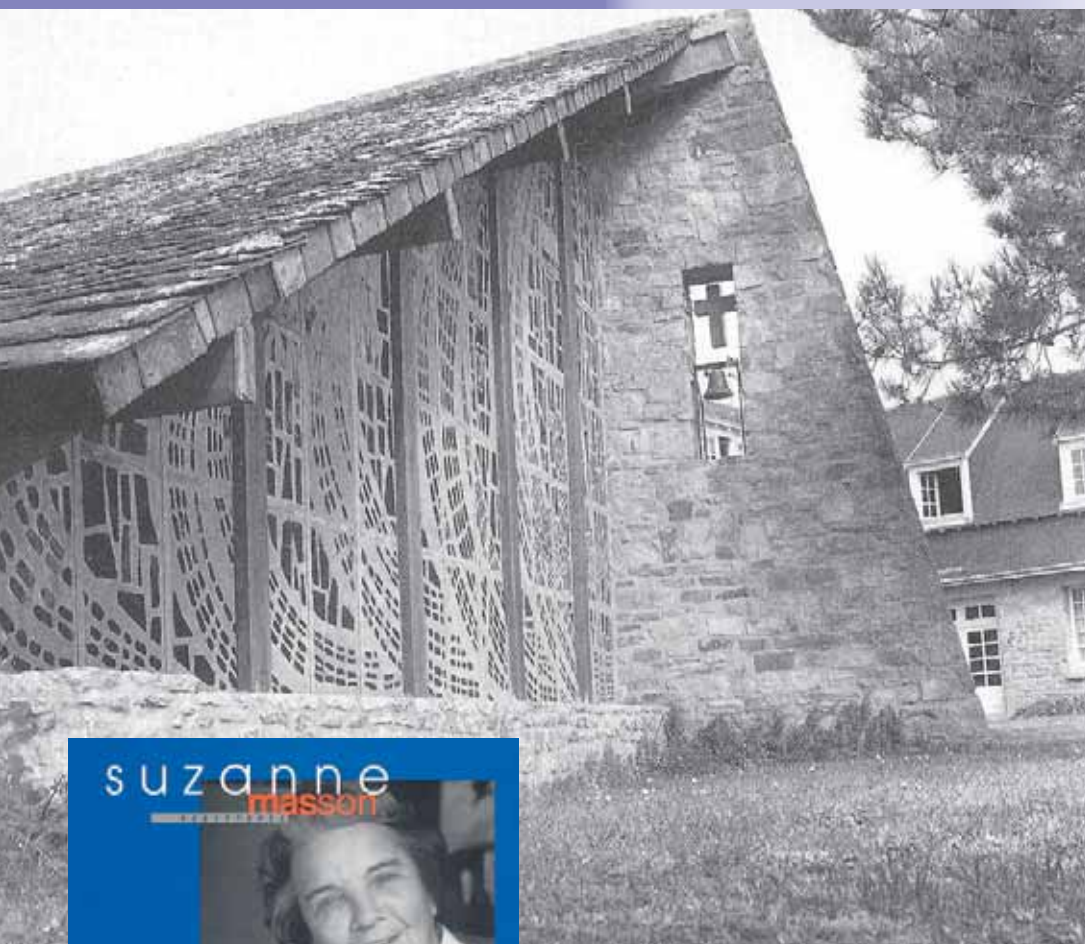
Yeah, yeah, yeah,... gast !

Dans le courant du mois d'août, Jean-Paul Plantive animera un rendez-vous poétique avec René-Guy Cadou.

Enfin, il ne faut pas oublier que la médiathèque reste tout l'été un lieu de ressources et d'échanges particulièrement apprécié par les estivants. Rappelons aussi que la médiathèque met à disposition du public une **borne wifi** de connexion à Internet et un «**point études**».

http://www.loctudy.fr/loctudy/ville_de_loctudy/accueil/un_point_etude_a_la_mediatheque__mon_universite_en_un_seul_clic

<http://bibli-loctudy.dyndns.org/>



*La chapelle de
«La Porte Ouverte»
sur la corniche de Penhador*

«La Porte Ouverte», une grande œuvre de Suzanne Masson

En empruntant la route de la corniche de Penhador, on peut être surpris de découvrir une chapelle à l'architecture non conventionnelle auprès de laquelle se dresse une construction aux allures de Centre de vacances. Beaucoup se sont sans doute interrogés sur l'histoire de ce lieu et n'ont pas osé pousser le petit portail d'entrée. Certes la propriété est privée mais avec de surcroît pour appellation «La Porte Ouverte», il est permis, notamment durant la période estivale, d'y pénétrer, en respectant les lieux, pour admirer cette belle chapelle. Tout ce site est l'œuvre d'une grande dame, Suzanne Masson, dont nous vous traçons ci-après le parcours emprunt de dynamisme et d'altruisme.

Une Dame au grand cœur

Suzanne voit le jour à Nancy le 25 février 1915 dans une famille plutôt bourgeoise doublée d'un profil artistique. En effet, son père, qu'elle n'aura pas connu car victime en 1914 des combats sur le front de l'Artois, était un architecte de renom et sa mère professeur de reliure d'art. D'ailleurs Suzanne sera imprégnée toute sa vie de l'activité artistique. En effet, après de solides études secondaires, elle se dirige vers les Beaux-Arts à l'aube de la seconde guerre mondiale.

Alors que les combats s'intensifient, faisant de nombreuses victimes, Suzanne, de confession catholique transmise par ses parents, se confie à son aumônier en lui disant qu'elle voudrait s'occuper des orphelins de guerre. «C'est bien, lui a-t-il répondu, mais ce n'est pas une formation de Beaux-Arts qu'il vous faut mais d'assistante sociale». Du coup, sa décision est vite prise. Suzanne quitte les Beaux-Arts, mène des études d'infirmière ainsi que d'assistante sociale et obtient son diplôme en 1943.

Aussitôt elle accueille un premier orphelin, le petit Jacquot, et 26 autres dont trois fratries suivront jusqu'au début des années 50. Tous ces adoptés orphelins ainsi que leurs descendants font partie de «Notre Maison», appellation donnée par Suzanne elle-même et qui fonctionne sous forme d'association loi 1901.

En 1958, Suzanne s'attelle à une autre tâche altruiste. Voyant la difficulté constante de nombreux jeunes, elle fonde le «Mouvement pour les Villages Enfants» (M.V.E.), en s'inspirant de l'autrichien Docteur Mayner, premier créateur de ce type d'accueil. Le premier Village M.V.E est inauguré à Cesson en Seine-et-Marne. A ce jour, 10 Villages sont répartis sur le territoire français. A noter que durant les années 70/80 un centre de vacances M.V.E. a fonctionné également sur le site de l'ancienne école des filles à Larvor dans le quartier de Kerizur, jusqu'à ce que des contraintes de mise aux normes aient conduit les responsables de l'Association à s'en dessaisir.

Suzanne a également étendu son action à l'étranger notamment au Cambodge en soutien aux veuves victimes des conflits, ainsi qu'au Liban et au Sénégal pour l'accueil d'orphelins. Le «Mouvement pour les Villages Enfants» a pour vocation d'aider les enfants à se reconstruire en leur offrant un accueil, un cadre de type familial, une stabilité et des projets. A l'instar d'autres associations caritatives, le M.V.E. fonctionne à partir de dons, de diverses subventions ainsi que de

legs. Des artistes, de plus en plus nombreux, soutiennent aussi discrètement la fondation M.V.E. Récemment, le comédien Jean Dujardin a rejoint Marc Lièvremont, ancien entraîneur du XV de France de rugby qui, lui, est parrain de l'Association depuis 2004. Pour toute cette action humanitaire, Suzanne Masson, qui nous a quittés le 20 mars 1991 à 76 ans, a reçu de nombreuses distinctions, dont la Légion d'Honneur des mains du Professeur Robert Debré.

Suzanne Masson et Loctudy

Les séjours de vacances de Suzanne et de ses «adoptés» en Bretagne ont débuté à Douarnenez. Jusqu'en 1950, elle louait la «Villa d'Ys» pour être près de sa mère qui, étant membre du «Tiers Ordre de la Merci», résidait de temps à autre dans le manoir de cette association sur les hauteurs de la plage du Ris. En 1951, la «petite colonie» change de campement et s'oriente vers la Bigoudénie. Elle séjourne au château de Kerlut où, pour un prix modéré, elle investit les combles de la propriété.

Au cours de l'été 1952, lors d'une sortie en bateau de Lesconil vers Loctudy, Suzanne est émerveillée par le cadre de la corniche de Penhador. Les choses n'ont alors pas traîné... Elle y fait escale et parcourt le site. Son choix se porte rapidement sur une parcelle avec vue imprenable sur l'océan. Elle l'achète aux frères Pochic à un tarif très abordable à cette époque et lui donne aussitôt le nom de la «Porte Ouverte». Toute la petite famille s'y installe, au début sous la tente puis dans le chalet-baraque que Suzanne parvient à se procurer auprès des autorités militaires. En 1953, débute la construction de la première aile de la maison dont les fondations ont été réalisées par l'entreprise Ker vision avec la participation de trois maçons, deux électriciens, un menuisier sans oublier «l'assistance» des enfants présents sur le site. Une extension de la demeure sera faite progressivement pour atteindre la surface désormais occupée de façon échelonnée par les membres de «Notre Maison», regroupant, comme décrit plus haut, les enfants adoptés par Suzanne ainsi que leurs descendants. Tout au long de son action, Suzanne a reçu de nombreux soutiens notamment celui de l'abbé Bernard Descamps qui avait centré son apostolat sur l'aide aux enfants déshérités en région parisienne. Durant la période estivale, jusqu'à son décès en février 2002 à l'âge de 76 ans, il résidait à la «Porte Ouverte», assurait l'office à la chapelle, ainsi que chaque dimanche à la chapelle de Saint-Oual, dont le vitrail qui éclaire le chœur a également été réalisé par Suzanne Masson.

La construction de la chapelle ne s'est faite que plus tard, en 1965, sur



1953 - Pose de la 1^{re} pierre de la «Porte ouverte» par l'abbé Bernard Descamps sous le regard de M^{me} Ker vision et des salariés de l'entreprise.

les plans de Jean Heckly architecte parisien de grand renom. Elle a été édifiée suite à un vœu fait par Suzanne qui fut victime d'un grave accident de la circulation à Paris. Elle fut heurtée violemment par un bus et sur son lit d'hôpital, elle promit la construction d'une petite chapelle sur le site de la «Porte Ouverte» si elle recouvrait la santé. Tel fut le cas et de surcroît, avec l'indemnité qu'elle reçut lors du verdict du procès, elle entama la construction de cette chapelle, petit joyau d'architecture moderne marqué par le talent artistique de Suzanne au travers notamment des vitraux et des sculptures. Autre petite curiosité sur le site de la «Porte Ouverte», c'est le village miniature imaginé et réalisé par les enfants lors de leurs différents séjours.



Août 1984 - Suzanne Masson entourée de quelques-uns de ses petits-enfants.

La chapelle : suivez le guide...

D'architecture originale, la chapelle a été construite sur une surface de 9 mètres sur 9. D'une hauteur de 12 mètres, la toiture, réalisée en bois de pin, est recouverte de grosses ardoises provenant d'une carrière de Commana, en centre Finistère. Sur la façade, à gauche, est logée la cloche dans le campanile qui fait corps avec la chapelle, alors qu'à droite se trouve la porte d'entrée à laquelle on accède en descendant deux marches.

En y pénétrant, pour peu que de surcroît le soleil l'éclaire, on est émerveillé et même ébloui par l'immense vitrail (9m x 6m), représentant un grand filet de pêche avec des poissons dans ses mailles, symbole de la pêche miraculeuse.

Le chœur, pavé de pierres jointées et légèrement surélevé par rapport au reste du sol en terre battue, comprend :

- **Un maître-autel**, constitué d'un monobloc de granit provenant d'une carrière de Pluguffan, près de Quimper. Y est sculptée la représentation des cinq pains et des deux poissons, en référence au miracle de la multiplication des pains.
- **Un lutrin en bois et ardoise**, avec pour

sculpture un aigle, effigie de Saint Jean l'évangéliste ainsi qu'un cadran solaire.

- **Un baptistère en pierre de Bourgogne**, avec pour sculpture le pélican qui nourrit ses petits.

Derrière l'autel, on peut admirer

- **Une représentation de la Cène** (1,20m x 0,60m) et du calvaire (1,20 x 1m) sur des dalles d'ardoise en provenance de Baud dans le Morbihan.

- **Un ange en pierre de Castries (Hérault) et une vierge en bois.**

Tout autour de la chapelle, côtés sud et ouest, on peut également admirer :

- **32 bas-reliefs** (0,30m x 0,20), sur bois d'olivier, avec pour thème les grandes étapes de l'évangile, de l'Annonciation jusqu'à l'Ascension.

- **24 vitraux** (0,90m x 0,60), représentant la Création. Elle est matérialisée par l'esprit qui plane sur les eaux, par les éléments (le soleil, la lune, le feu, les étoiles), par les animaux, les oiseaux, par la parabole du semeur avec la gerbe de blé, les épis...

- **Une pietà** (1,50m x 1m), exposée à même le sol, à l'angle sud-ouest.



Frédéric Desfossés crée « **Monsitepersonnel** »

Originaire du Nord de la France, Frédéric Desfossés vient de s'installer sur la commune. Il propose aux entreprises, associations et particuliers de créer leur site Internet. «*La création d'un site Internet est indispensable pour toute entreprise qui souhaite se faire connaître. C'est une vitrine, une carte de visite interactive et le moyen d'être 24h sur 24 au contact des clients. Ce qui est valable pour une société peut l'être également, pour d'autres raisons, pour une association ou un particulier. Cela peut être un moyen très efficace pour partager par exemple une passion*» souligne Frédéric. Les trois formules qu'il propose incluent une aide gratuite à la création du site et offrent de multiples possibilités sous une interface graphique élégante et modulable en fonction des désirs de chaque client.

Pratique : Frédéric Desfossés, 39 rue des tulipes, Loctudy.

Tél : 02 98 66 55 04 ou 06 01 32 83 34. Mail : contact@monsitepersonnel.fr



Ludovic Lesecq propose de réaliser vos terrassements

Ludovic Lesecq vient de créer son entreprise de terrassements dans le quartier de Larvor, d'où est originaire son épouse. Il propose de réaliser tous travaux de terrassements ainsi que les mises aux normes et raccordements de tout à l'égout. «*Avec ma mini pelle, j'interviens très régulièrement sur des chantiers non-accessibles aux plus gros engins, souvent d'ailleurs délaissés par les grosses entreprises*» souligne-t-il. Ludovic peut travailler également sur des aménagements de jardins avec de la petite maçonnerie. Il se déplace sur toute la région.

Pratique : Ludovic Lesecq, 4 rue de Kerfriant, Loctudy. Tél : 06 40 49 42 16.

Mail : lesecq.terrassement@free.fr



Adrien Cariou entretient les jardins

Après une bonne expérience chez Tailhardat Paysage, Adrien Cariou s'est installé à son compte. Titulaire d'un BEP et d'un BAC Pro option «travaux paysagers», il propose, sous l'enseigne **Adrien Paysage**, tous travaux d'entretien des jardins, de la taille de haies en passant par la tonte de pelouses, l'abattage, l'élagage ou la création de massifs et l'engazonnement. Respectueux de son environnement, Adrien propose d'adapter le choix des espèces végétales à la région, limitant ainsi les déchets et simplifiant l'entretien des jardins. «*Il est également important de laisser faire la nature, sans vouloir avoir tout, tout de suite. Il faut laisser aux plantes le temps de pousser*» précise-t-il. Adrien propose à ses clients des contrats d'entretien annuels, garantissant ainsi d'avoir toujours un beau jardin sans les soucis.

Pratique : Adrien Cariou, 24 rue de Villoury, Loctudy. Tél : 06 08 01 31 92.

En bref

Cette saison, le «**Camping des Hortensias**» situé à Kerloff offre un nouveau service : la possibilité de s'approvisionner en pains, viennoiseries et épicerie, ceci jusqu'au 30 septembre.

Le salon «**Christine-coiffure**» situé au rond-point de Kerilis, précise ses nouveaux horaires d'ouverture : du mardi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30 ; le vendredi, de 8h30 à 18h30 ; le samedi, de 8h30 à 16h.

La «**Société Diougoant**», instal-

lée sur le port de pêche et spécialisée dans la réparation de moteurs marins propose désormais un rayon «accastillage» dédié à la plaisance.

Anne Lemoine vient de s'installer à Larvor. Elle propose des services à la personne, gardiennage de maison, décoration d'intérieur... Ses activités seront développées dans le prochain Estran

*Contact : 06 52 40 40 34
ou anneetpat@yahoo.fr*

Notes de lecture Nos résidents écrivent...

L'enfant de l'océan

Frédéric Adolph, auvergnat, a subi un choc salutaire en découvrant notre océan au cours d'une colonie de vacances à l'Île Chevalier. Il affectionne Lodonnec où il séjourne régulièrement. Son livre mérite donc un commentaire dans notre revue municipale.

Dans son ouvrage l'auteur raconte avec pudeur et franchise ses premières années d'enfant abandonné à contrecœur par sa mère, sa vie après son adoption par un couple qui malheureusement divorcera peu de temps après son arrivée dans leur foyer.

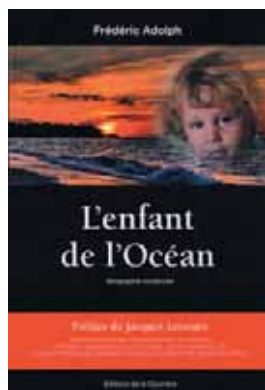
Ce n'est qu'à l'âge de vingt ans qu'il entreprend des recherches sur ses origines et qu'il fait connaissance de sa mère biologique.

Aidé par sa famille adoptive et par son épouse aimante, il entreprend sa reconstruction et trouve la joie de vivre. Il acquiert une certaine sérénité, il sait enfin qui il est ! Il a aussi une foi chevillée au corps. L'intérêt de ce livre autobiographique et profond est de nous donner un éclairage objectif sur la vie d'un enfant abandonné qui a réussi sa résilience. Son parcours est un véritable appel à la vie : malgré une enfance difficile, il a pu, grâce à l'amour de ses proches et à la grandeur de l'o-

céan, garder espoir en l'avenir. Frédéric Adolphe a présenté son livre à la Médiathèque.

Editeur : de la Courrière

<http://www.lenfant-delocéan.com/blog>



Les ailes rouges

A la différence de son premier ouvrage «Charles» qui comporte des séquences de vie à Loctudy et qui a été signalé dans le numéro 45 de cette revue, **Ariane Perdigal** a consacré son nouveau livre à une action qui se déroule dans la région du Mans. Charles y apparaît encore comme un jeune homme, original, timide, hyper anxieux et hypochondriaque. Il fait la connaissance de la

famille de sa future épouse, Catherine, dans un lugubre manoir où séjourne le grand-père Robert Neuville. Il devient paradoxalement le confident de cet homme énigmatique, déplaisant, et de son ami et voisin, le vieux médecin. Survient alors des épisodes difficiles durant lesquels Charles subit des agressions mystérieuses.

Ce livre, écrit dans un style alerte, se lit avec plaisir. Le lecteur se laisse entraîner dans le déroulement de l'action sans deviner pour autant le dénouement.

L'auteur, à travers le personnage de Charles, se découvre et nous livre des réflexions profondes sur la vie, sur la mort, sur Dieu, sur les rapports familiaux et aussi sur la place importante que tient dans un foyer un animal de compagnie : un chat attachant.

Ariane Perdigal envisage de commenter son ouvrage à la Médiathèque cet été.

Editeur : Editions BoD



LA RECETTE

Proposée par **Babeth du restaurant le «Suroît»**

Les crevettes bassamoises

Plat pour 4 personnes



Il vous faut :

1,5 kg de crevettes roses (assez belles), 4 cuillerées à soupe d'huile de tournesol, 1 sachet de Cajun (épices en grand magasin), ail et persil frais hachés, 3 gousses de vanille, 1 cube «Maggi poulet», 1 citron.

La préparation :

Faire chauffer l'huile (très chaude).
Jeter les crevettes dans l'huile et parsemer de Cajun.
Bien remuer avec 2 cuillères.
Dès que les crevettes sont dorées, les retirer du feu et rajouter deux bonnes cuillerées à soupe de mélange d'ail et de persil frais hachés.
Bien mélanger.

L'accompagnement :

Cette recette de Côte d'Ivoire s'accompagne très bien d'un riz blanc : La veille faire une infusion eau, cube «Maggi poulet» et vanille éclatée.

Le lendemain prendre la même quantité de liquide que de riz (Basmati). Faire bouillir l'infusion en ajoutant une cuillerée à soupe d'huile. Y mettre le riz et tourner jusqu'à l'évaporation de l'eau. Couvrir de papier alu et laisser gonfler à la vapeur. A servir avec le citron coupé en quatre.

Babeth conseille comme vin un Chardonnay blanc ou un petit rosé frais de Saint-Tropez «qui fait bronzer le bout du nez» ironise-t-elle. Bon appétit !



Les élus de la Gauche Socialiste et Républicaine

Thierry LE REUN,
Maryannick RAPHAËL,
Hélène LAPOSTOLLE

Comme l'a démontré la présentation par les élèves de l'UBO de leur étude sur le tourisme à Loctudy, les attentes des professionnels et de la population sont fortes. Aujourd'hui le défi de l'attractivité de la commune est à relever dans un contexte de difficultés économiques et de concurrence des territoires, voire des communes entre elles. Loctudy fait face depuis de nombreuses années au déclin et à un manque de visibilité dans le futur de la pêche. Le constat réalisé, il reste à définir les méthodes pour réunir toutes les parties intéressées au développement du tourisme dans notre commune. On nous parle aujourd'hui de création d'association de commerçants, de table ronde... Doit-on à Loctudy passer une nouvelle fois par la création d'une association pour définir une stratégie de développement touristique et économique de la commune ? Le touriste vient à Loctudy nous dit-on, mais trouve-t-il une offre suffisante pour y rester et consommer ? La commune fait-elle suffisamment d'effort d'animations pour le retenir ? On nous dit souvent qu'à Loctudy tout s'arrête à 19h. Après la plage, que faire ? Où sont les spectacles musicaux, culturels ?... Ne doit-on pas imaginer la création d'un poste de chargé de mission qui serait chargé des projets de développement touristique de la commune ? Cette personne élaborerait, mettrait en œuvre et assurerait le suivi des opérations conduites par la commune en matière touristique et culturelle, en lien étroit avec l'Office du Tourisme, les structures communales, associatives intervenant dans le domaine touristique.

Les élus de la Gauche de Progrès

Margot DORVAL,
Loïc GUICHAOUA,
Jeannine PHILIPPE.

Voilà trente ans que cela dure. Précisément depuis les élections européennes de 1984 quand la liste conduite par Jean-Marie Le Pen avait recueilli plus de 2 millions de voix, soit 10,95 % des suffrages exprimés. Depuis, c'est chaque fois le même sketch : le score du FN est LA surprise de l'élection, la révélation majeure du scrutin.

Mais quoi d'étonnant ? Les logiques implacables assénées depuis des années, la morgue des décideurs, la condescendance, voire le mépris, le cynisme et l'enrichissement vertigineux de quelques PDG du CAC 40, n'ont cessé de fabriquer lassitude et désespérance. Venues de banlieues lointaines, de campagnes improbables où disparaissent les hôpitaux, les usines, les écoles, les tribunaux, les voix d'individus sans visage, exclus des écrans, ignorés des discours politiques, absents des assemblées représentatives, se sont retrouvées dans le discours de Marine Le Pen au premier tour.

L'opportunisme pragmatique de Monsieur Sarkozy prêt à tout pour conserver le pouvoir : exalter le « nous » contre « eux », l'ami contre l'ennemi ; annuler trente ans de lutte contre le racisme et la xénophobie en s'inventant des ennemis imaginaires (les immigrés, les Roms, les banlieues, les « assistés »...) a aussi largement contribué à ce résultat historique du FN, sans compter ses promesses non tenues !

Ici et là, de bons esprits s'alarment et condamnent **indistinctement** ces électeurs, avec l'efficacité que l'on constate. Ils sont toujours plus nombreux !

Or, le défi aujourd'hui est de créer un changement radical, notamment en matière européenne, dans le sens de la relance et du social au lieu de l'austérité pour les peuples et du jack pot pour les banques, enfin, de redonner de l'espoir et du sens.

Des personnes sans voix, des invisibles, des oubliés, il s'en trouve aussi à Loctudy. Remettre l'Homme au centre du débat n'est pas un vain mot : c'est une autre façon de faire de la politique : émancipation individuelle et collective, partage du savoir, pour expliquer, comprendre, agir de concert, (re)vivre les solidarités, enfin, déverrouiller l'horizon ; c'est bien le sens de notre engagement au sein de notre commune.

Site : www.gauche-progres-loctudy.org Contact : gauche-progres-loctudy@orange.fr Tel : 06 88 35 14 20

Les élus de La Majorité

Le numéro de l'Estran du mois de juin présente traditionnellement les budgets votés par le Conseil municipal.

En 2012, la priorité est, comme les années précédentes, accordée aux investissements d'intérêt général, ceux qui servent au bien commun.

16 millions d'euros sont principalement consacrés à équiper la commune, moderniser la voirie, étendre et restaurer le réseau d'assainissement collectif, offrir aux jeunes ménages des terrains à bâtir à un prix accessible, rétablir des conditions normales de navigation dans le port de plaisance.

La municipalité est soucieuse de maintenir l'emploi des entreprises, sur le territoire.

2012 est aussi une année de réflexion sur la politique culturelle et touristique de la commune. À cet égard, de nombreux échanges publics avec les acteurs locaux ont permis d'identifier les axes de progrès dont la municipalité s'inspirera, en concertation avec les associations partenaires.

Permanence des élus (10h-12h)

Joël Piété	Maire	Mercredi
L. le Dréau	<i>Adjoint aux travaux, urbanisme et environnement</i>	Samedi
M.A. Buannic	<i>Adjointe aux affaires sociales et logement</i>	Vendredi
C. Zamuner	<i>Adjointe aux finances et affaires immobilières</i>	Lundi
F. le Tinnier	<i>Adjointe aux affaires scolaires et culture</i>	Mercredi
J. le Bec	<i>Adjoint au port et littoral</i>	Jeudi
P. Mehu	<i>Adjoint aux associations, animations, jeunesse et sport</i>	Lundi
H de Penfentenyo	<i>Adjoint au tourisme, économie et entreprises</i>	Samedi
J Laouenan	<i>Délégué à la communication et aux nouvelles technologies jean.laouenan@loctudy.fr</i>	Sur RDV

Etat Civil

Bienvenue à...

22.01.2012	Thibaut BACHELOT
06.03.2012	Izia LE GOIC
10.03.2012	Mélyne RANNOU
22.03.2012	Iwen LE LAY
31.03.2012	Maelya LEGROS
06.04.2012	Paul THÉODOR

Félicitations à...

25.02.2012	Patrice BÉCHENNEC et Maryvonne LE GOFF
------------	--

Souvenirs de...

20.11.2011	Jacqueline MONFORT épouse KERLAN - 90 ans
21.01.2012	Maurice HILLION veuf ROUHIER - 82 ans
01.02.2012	Andrée TRÉBERN épouse NOBLE - 72 ans
06.02.2012	Alexis LE BLÉIS veuf GUIRRIEC - 93 ans
10.02.2012	Marcelle LARNICOL veuve LE CLÉAC'H - 93 ans
03.03.2012	Fernande DEBEVE veuve CAILLARD - 88 ans
16.03.2012	Albert LE CŒUR veuf L'HELGOUARC'H - 83 ans
19.03.2012	Urbain COLLIN veuf QUINIOU - 89 ans
03.04.2012	Lisette LUCAS veuve VOLANT - 90 ans
06.04.2012	Joseph TREBERN époux L'HENORET - 82 ans
07.04.2012	Joseph DIQUÉLOU veuf LE CLÉACH - 92 ans
16.04.2012	Louis LE MOIGNE veuf DÉNIEL - 80 ans
18.04.2012	Thierry GUILMIN époux SCAON - 52 ans

MAIRIE

02 98 87 40 02
Du lundi au vendredi,
8h30 à 12h - 13h30 à 17h
(sauf le vendredi : fermeture à 16h30)
Samedi : 10h à 12h
mairie@loctudy.fr

MEDIATHÈQUE

02 98 87 98 57
bm.loctudy@gmail.com
Lundi : 16h à 18h
Mardi : 10h à 12h
Mercredi : 10h à 12h30 et de 15h à 18h30
Vendredi : 16h à 19h
Samedi : 10h à 13h

ATELIER MUNICIPAL

02 98 87 56 79
st@loctudy.fr

PORT DE PLAISANCE

02 98 87 51 36
port.plaisance.loctudy@wanadoo.fr
Juillet/août

7h30 à 21h

Mai/juin/septembre

8h30 à 12h - 13h30 à 19h

Dimanche et fêtes

8h30 à 12h - 13h30 à 18h

Octobre à avril

8h30 à 12h - 13h30 à 18h

Dimanche et fêtes

9h à 12h

MAISON DES ASSOCIATIONS

02 98 87 91 44
maisonassociation.loctudy@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi,

de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

(sauf le vendredi à 16h30)

OTSI

02 98 87 53 78
ot.loctudy@wanadoo.fr

En été,

Du lundi au samedi,

de 9h à 12h - 14h à 19h

En dehors de cette période,

Du lundi au vendredi,

de 9h à 12h

COMPLEXE SPORTIF DE KERANDOURET

09 61 25 18 42
sallesdesport@orange.fr

Du mardi au samedi

de 9h à 12h - 15h à 19h30

(sauf le jeudi à 19h)

Votre mairie 24h/24h sur www.loctudy.fr

Propreté de la commune

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (02 98 87 80 58)

Le mercredi sur toute la commune :

-Bacs individuels

-Sacs jaunes

CONTENEURS SPECIALISES

En centre ville et divers quartiers, verre, journaux.

Les piles électriques sont à déposer en mairie, dans les commerces ou dans les déchetteries.

DECHETTERIES

Municipale, à Kéruno seulement les déchets de jardin, lundi, mercredi et samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Dépôt de tous autres matériaux selon horaires variables :

Combrit 02 98 51 31 42

Plobannalec 02 98 82 26 76

Plomeur 02 98 82 10 33

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE PLOBANNALEC

Du lundi au vendredi,

de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

le samedi,

de 9h à 12h et de 14h à 18h

Les déchets verts et encombrants ne sont plus ramassés, sauf cas particuliers dans le cadre de l'aide sociale.

(inscription en mairie)

En cas d'urgence composez :

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

N° d'appel européen : 112

*Jardinez sans risque
pour votre santé
suivez ce jardinier*



**200 jardineries bretonnes
s'engagent et vous conseillent
vers du jardinage au naturel**

www.jardinaunaturel.org



www.loctudy.fr

